



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP/BUR/53/3
13 octobre 1998

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et à ses
protocoles

Tripoli, 16-17 novembre 1998

**RAPPORT DU COORDONNATEUR SUR L'ETAT D'AVANCEMENT
DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU
BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES, COMPORTANT DES PROJETS DE
RECOMMANDATIONS SUR DES ACTIVITES SPECIFIQUES
(MARS-NOVEMBRE 1998)**

TABLE DES MATIERES

Introduction

- A. **Coordination**
 - a) Coordination du programme
 - b) Questions financières et institutionnelles
 - c) Information, participation et formation
 - d) Cadre juridique
 - e) Collaboration du PAM avec les ONG
 - f) Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

- B. **Prévention et lutte contre la pollution**
 - a) Lutte contre la pollution
 - b) Prévention de la pollution du milieu marin par les navires
 - c) Activités concernant la production propre

- C. **Protection de la diversité biologique**

- D. **Intégration de l'environnement et du développement**
 - a) Gestion durable des zones côtières et des ressources naturelles
 - b) Activités concernant la télédétection
 - c) Programme d'aménagement côtier (PAC)

ANNEXES

- Annexe I: Calendrier, au 1er octobre 1998, des réunions organisées dans le cadre du PAM

- Annexe II: Position, au 31 août 1998, des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

- Annexe III: Position, au 1er septembre 1998, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Introduction

Il est rendu compte, dans le présent rapport, des progrès accomplis et des problèmes rencontrés lors de la mise en oeuvre des diverses activités menées par l'Unité de coordination et par ses Centres d'activités régionales (CAR), depuis la dernière réunion du Bureau (Tunis, 28 mars 1998).

A. COORDINATION

a) Coordination du programme

1. Conformément à la décision de la dernière réunion des Parties contractantes, le Secrétariat (Unité MED et CAR) a entamé diverses consultations avec des organisations qualifiées des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et les secrétariats de conventions relatives à l'environnement en vue de renforcer la coopération et d'améliorer la coordination tout en évitant que les travaux ne se recoupent et en tirant parti de leurs programmes et de leurs compétences particulières.
2. On a également relevé une multiplication des contacts instaurés avec l'UE en vue de définir et de financer des projets qui seront couverts par la part volontaire de la contribution de l'UE au Fonds d'affectation spéciale et par des fonds qu'il convient d'assurer dans le cadre du programme de partenariat euro-méditerranéen de l'UE.
3. Il en va de même des contacts avec le METAP concernant l'activité sur les indicateurs (PB) et la mise en oeuvre de projets relatifs au Programme d'actions stratégiques (PAS) visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre sur la base des critères approuvés par la dernière réunion du Bureau.
4. La coopération PAM/FEM est entrée dans une phase décisive avec la finalisation et l'approbation du projet PAM/FEM sur le Programme d'actions stratégiques (PAS). Pour des détails plus techniques, on se reportera à la section "Lutte contre la pollution" du présent rapport.
5. De même, le PAM prend régulièrement part aux réunions de coordination des conventions relatives à l'environnement qui sont organisées par le PNUE. Le PAM a également renforcé sa collaboration avec l'Accord RAMOGE et la Convention sur la désertification. A cet égard, le coordonnateur a participé à la conférence RAMOGE qui s'est tenue à Lisbonne (Portugal) le 3 septembre 1998. Il y a fait un exposé sur "La protection de la biodiversité en Méditerranée". Divers sujets sur lesquels le PAM et RAMOGE pourront collaborer ont également été abordés.
6. En vue de coordonner les activités du PAM, la réunion annuelle de l'Unité MED et des Centres d'activités régionales s'est tenue au Caire, le 1er juin 1998, à l'occasion de l'atelier PAM/METAP sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). La réunion a été exclusivement consacrée aux activités des Programmes d'aménagement côtier (PAC) et à l'élaboration d'une stratégie et procédure du PAM pour la préparation, la sélection, l'exécution et la coordination des projets PAC en cours ou à venir, sur base des enseignements du passé. La réunion est convenue de cette stratégie et de la préparation d'un manuel sur l'exercice des PAC. Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de la réunion Unité MED/CAR figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.143/2.

7. Le Coordonnateur s'est rendu au Maroc le 4 septembre 1998 où il a eu une entrevue avec M. Ahmed Iraqui, Ministre d'État chargé de l'environnement. Le Coordonnateur a retracé l'historique du PAM, sa structure et ses activités, et il a passé en revue certaines activités que le PAM exécute au Maroc, comme le projet PAC d'Al Hoceima et le projet MED POL (projet PAS). La situation de l'environnement au Maroc a également été évoquée.
8. M. Elias Beriatos, Secrétaire général du Ministère grec de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics, a effectué une visite à l'Unité de coordination le 23 septembre 1998. M. Beriatos a eu, avec le Coordonnateur, une entrevue qui leur a permis d'aborder la question des relations Grèce/PAM, l'état d'avancement des activités du PAM et des problèmes régionaux et internationaux d'environnement/développement durable concernant le PAM.
9. Dans le cadre de la coopération avec l'Agence européenne de l'environnement (AEE), le PAM contribue à l'établissement d'un rapport sur la mer Méditerranée: "Etat de l'environnement et pressions s'exerçant sur celui-ci". La première version du rapport a été établie et distribuée à toutes les Parties contractantes. La publication du rapport est prévue pour le début 1999 au titre de document conjoint AEE/PAM. La coopération avec l'AEE se renforcera à l'avenir dans les domaines de la biosurveillance, des outils d'évaluation et de l'organisation conjointe d'ateliers. Un mémorandum d'accord sur une coopération permanente entre les deux organisations a été proposé et devrait être prochainement signé.
10. Diverses réunions ont été organisées au cours de la période considérée. Le calendrier des réunions tenues dans le cadre du PAM figure à l'annexe I du président rapport.
11. Conformément à l'ensemble de recommandations adoptées par la dernière réunion des Parties contractantes (Tunis, 18-21 novembre 1997) sur "les structures de l'Unité MED, du MED POL et des CAR", le Secrétariat a consacré un surcroît de temps et d'efforts à coordonner et rationaliser ses travaux, à améliorer ses modalités de gestion et à conférer à ses activités une synergie et une transparence plus marquées; on mentionnera brièvement:
 - a. les relations avec les programmes et institutions internationaux compétents en matière de financement et de développement se sont renforcées (UE, FEM, METAP, BEI, CEDARE, etc.);
 - b. l'Unité MED a délégué à des CAR la responsabilité de la mise en oeuvre de certaines activités (coordination de certains projets PAC, coordination de programmes en matière de biodiversité, présentation du PAM lors de réunions régionales pertinentes), le Coordonnateur du PAM conservant la responsabilité de la coordination d'ensemble;
 - c. une seule et même démarche est recherchée pour le statut juridique des CAR (le PAM est actuellement en concertation avec la France, l'Italie et l'Espagne pour des projets d'accord sur le statut du CAR/PB, du CAR/TDE et du CAR/PP, respectivement);
 - d. il a été signé avec des CAR des documents de projet spécifiant les activités que ces derniers ont à réaliser;
 - e. la participation active des CAR aux travaux de la CMDD en tant que Centres d'appui s'est renforcée et améliorée;

- f. Les CAR ont joué un rôle accru en vue de solliciter des fonds supplémentaires auprès de sources extérieures;
 - g. La désignation des nouveaux directeurs du CAR/PAP, du REMPEC et du CAR/ASP s'est faite dans la concertation entre le PAM et les autorités concernées (Croatie, OMI et Tunisie, respectivement).
12. Ainsi qu'il a été indiqué à la dernière réunion du Bureau, les rapports se sont resserrés, ces dernières années, entre le Bureau des Parties contractantes et le Secrétariat, ce qui a assuré en retour à ce dernier un appui solide dans les intervalles compris entre les réunions des Parties contractantes. Cependant, dans tel ou tel cas, des problèmes particuliers peuvent se poser, notamment dans les intervalles précités. L'un de ces cas, mentionnés par le Secrétariat, concerne des projets proposés et financés par d'autres donateurs et qui nécessitent de la part du PAM qu'il fournisse des fonds de contrepartie pour lesquels il n'a pas reçu au préalable de mandat ou qui n'ont pas été inscrits à son budget. Lorsqu'il a examiné cette question, le Bureau a demandé au Secrétariat d'y réfléchir et de proposer une procédure qu'il conviendrait de suivre.

Recommandation

Suite à la demande du Bureau, le Secrétariat préconise d'adopter la procédure ci-après:

- a. Lorsqu'il s'agit d'un projet proposé et financé par un autre donateur qui requiert du PAM le partage de fonds contrepartie sans qu'il en ait à cet effet de mandat ou de crédits budgétaires précis, le Bureau devrait soumettre la question au Bureau pour qu'il prenne une décision qui serait alors immédiatement communiquée à tous les points focaux nationaux du PAM pour qu'ils fassent part de leur avis à bref délai;
- b. Le Secrétariat devrait disposer d'une certaine souplesse pour traiter ces cas, afin d'attirer des fonds extérieurs;
- c. Le projet en question devrait s'inscrire dans le cadre global du budget-programme du PAM approuvé par les réunions des Parties contractantes;
- d. Toutes les Parties contractantes devraient tirer profit de cette souplesse.

b) Questions financières et institutionnelles

Contributions

1. Au 31 août 1998, les contributions non versées pour 1998 et les années précédentes se montaient à 3.343.755 dollars E.U. La recouvrement effectué en 1998 pour les arriérés des années antérieures s'est monté à 85.506 dollars, et ce sont au total 3.244.696 dollars qui ont été versés en 1998, pour 1998 et les années ultérieures.
2. Le projet 1994-1997 portant le code MED/0401-94-3 a été prorogé jusqu'à la fin 1998 afin de mener à bonne fin certaines activités approuvées par les Parties contractantes pour 1997 et qui n'avaient pu être exécutées en raison du manque de crédits cette année-là. Le montant total des crédits budgétaires alloués par

prorogation à ces activités s'établit à 352.592 dollars E.U.

3. Le PAM/PNUE fonctionne également au titre d'un projet d'allocation de crédits portant le code ME/1100-98-02 et courant du 1er janvier au 31 décembre 1998. L'Unité MED et les CAR ont été autorisés à exécuter les montants complets des crédits approuvés par les Parties contractantes pour 1998. Les activités à mettre en oeuvre en recourant à la contribution volontaire de l'EU sont encore dans l'attente du versement de ladite contribution pour 1998.
4. L'EU a accordé une subvention pour la mise en oeuvre de deux activités bien précises concernant: a) l'élaboration de lignes directrices pour la gestion des déblais de dragage, et b) la préparation d'une publication intitulée "Améliorer l'environnement en Méditerranée" pour un montant ne devant pas dépasser 112.000 dollars E.U., ces activités devant être mises en oeuvre par l'Unité MED/PNUE en 1998.
5. A la suite de l'exhortation adressée à la Libye pour qu'elle verse ses arriérés au Fonds d'affectation spéciale, un montant de 130.581 francs suisses (environ 94.000 dollars E.U.), représentant une partie de la somme due, a été reçu de ce pays le 1er octobre 1998.
6. La position, au 31 août 1998, des contributions au Fonds d'affectation spéciale, figure à l'annexe II du présent rapport.

Comptes certifiés 1997

7. Conformément à la ligne de conduite du PNUE, les comptes certifiés 1996-1997 sont également à la disposition du Bureau pour information.

Comptabilité et présentation budgétaire

8. Un système intégré de comptabilité et présentation budgétaire (IABS) a été conçu et mis en place au sein de l'Unité MED. Succinctement, ce système permet d'obtenir rapidement et avec précision, en temps réel, le solde disponible pour des projets par ligne budgétaire et de simplifier et améliorer ainsi le rendement du travail quotidien des comptables dans la préparation des paiements, etc. Il est possible de se procurer auprès du Secrétariat un manuel complet sur l'utilisation de ce système.

XIème réunion ordinaire des Parties contractantes

9. L'accord de pays hôte a été signé entre le PAM/PNUE et la République de Malte pour la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes qui se tiendra à Malte du 27 au 30 octobre 1999. Du 25 au 27 mai 1998, le fonctionnaire d'administration/gestion des fonds et l'assistante chargée de l'information/conférences se sont rendus à Malte pour évaluer les locaux et les dispositions logistiques en vue de la réunion.

Personnel

10. Le classement des postes d'administrateur 1104 (administrateur de programme - anciennement spécialiste en sciences de la mer) et du nouveau poste d'administrateur du projet FEM a été achevé en août 1998. La procédure de recrutement pour ces postes s'ouvrira au dernier trimestre 1998.

11. Le recrutement de personnel pour les postes des services généraux 1315 (employée administrative), 1301 et 1308 (secrétaires) a été achevé au troisième trimestre 1998. Le recrutement pour le poste 1304 encore vacant (assistante administrative) commencera au dernier trimestre 1998.
12. Le Siège du PNUE a approuvé l'avancement des titulaires des postes des services généraux 1306 (secrétaire), 1307 (secrétaire), 1312 (employé/coursier) et 1313 (assistante/budget).
13. Le nouveau système d'évaluation du personnel (PAS) a été appliqué au sein de l'Unité. Le PAS répond à deux nécessités conjointes: aligner toutes les activités des membres du personnel sur les objectifs de l'Unité et, dans le même temps, accroître le perfectionnement et le rendement du personnel pour des tâches convenues. Cet aspect peut être perçu comme un processus de planification des travaux, action en retour continue, examen et bilan officialisés de milieu et de fin d'année; la deuxième nécessité consiste à instaurer des normes et critères à la fois équitables et souples pour l'évaluation du travail effectif de tous les membres du personnel de l'Unité.
14. En remplacement de M. J. C. Sainios, nommé directeur adjoint de la Division du milieu marin de l'OMI à Londres, M. Roberto Patrino, ressortissant italien, chef du service des affaires étrangères et des situations d'urgence de la Garde maritime italienne, a été choisi par l'OMI, en concertation avec le PAM, comme nouveau directeur du REMPEC à compter du 1er octobre 1998.
15. Le gouvernement tunisien, en consultation avec le PAM, a décidé de remplacer M. Mohammed Saied, directeur du CAR/ASP, par M. Mohamed Adel Hentati, chargé du Service de conservation de la nature au Ministère tunisien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. M. Hentati a pris ses fonctions de directeur du CAR/ASP le 5 octobre 1998.

Consultants

16. Ainsi qu'il a été indiqué lors de la dernière réunion des Parties contractantes, une liste de consultants classés par thème est en cours d'établissement avec le concours des CAR et des points focaux du PAM. Elle a pour objet de fournir une base de données centralisée sur tous les consultants travaillant au sein du PAM/PNUE, des gouvernements et des CAR, et à laquelle ces instances pourront se référer. La base de données comprendra des renseignements sur les domaines de compétence des consultants et d'autres détails utiles. La liste sera diffusée en décembre 1998 au plus tard et fera l'objet d'une révision et d'une mise à jour régulières.

c) Information, participation et formation

Stratégie du PAM en matière d'information

1. Lors de leur Dixième réunion ordinaire (Tunis, novembre 1997), les Parties contractantes ont invité le Secrétariat à "élaborer et présenter au Bureau des Parties contractantes un programme d'actions concrètes dans le domaine de l'information au sein du système du PAM" et "à mieux faire connaître le PAM et ses instruments juridiques au sein comme au dehors de la région".
2. En application de cette décision, le Secrétariat a établi un projet de rapport sur "la stratégie du PAM en matière d'information" qui est soumis au Bureau pour

examen sous la cote UNEP/BUR/53/4. Le document expose brièvement le mandat et le rôle du PAM dans ce domaine ainsi qu'une stratégie fixant le type d'informations et les messages à délivrer aux partenaires du PAM et au grand public, tout comme la procédure la plus efficace de communication à adopter sur les questions d'environnement. Le document énonce également des recommandations concrètes.

Recommandation

Le Bureau est invité à examiner le document UNEP/BUR/53/4, avec les recommandations proposées, et à se prononcer en conséquence.

Autres activités d'information et de formation

1. La bibliothèque de l'Unité MED, qui abrite et gère une collection spéciale de publications scientifiques et techniques ainsi qu'une collection complète des documents des réunions du MAP, et qui sert également de fonds aux rapports scientifiques et techniques du PNUE et d'autres institutions des Nations Unies, offre son aide et ses services de référence au personnel de l'Unité ainsi qu'aux scientifiques, spécialistes et étudiants de la Méditerranée.
2. Au cours de la période allant du 1er mars au 30 août 1998, 34 visiteurs ont été accueillis à la bibliothèque et y ont bénéficié d'une assistance. Quatre-vingt quatorze demandes d'exemplaires de documents et/ou publications du PAM ont été reçues et satisfaites, représentant un total de 1050 rubriques. Il a été répondu à d'innombrables demandes de renseignements faites par téléphone ou par courrier électronique. Cent soixante-cinq livraisons de périodiques, 68 rapports techniques et 84 monographies ont été reçus, classés et traités. De même, un grand nombre de bulletins et divers autres documents d'information ont été reçus et traités.
3. Le développement et la mise à jour de la collection de documents et de la base de données MEDDOC s'y rapportant se sont poursuivis. Il en a été de même pour la base de données sur les organisations non gouvernementales (ONG), et une version actualisée du Répertoire des organisations non gouvernementales partenaires du PAM (Athènes, 1998) a été publiée sous la cote UNEP/BUR/53/INF.3.
4. Le numéro 37 de *Medondes* (été 1998), spécialement consacré à Océan 98, a été publié en anglais et en français. La version arabe est en préparation.
5. Une ressortissante française, diplômée de l'Université de Provence (Aix-Marseille), a effectué un stage dans le cadre du Programme de stages spéciaux PAM/PNUE (1er avril - 30 juin). Avec le concours de l'administrateur de programme, la stagiaire a été conseillée, aidée et supervisée pour la rédaction d'un rapport révisé sur les relations et la collaboration PAM/ONG.
6. Au titre du programme "Formation au sein de l'Unité MED", deux ressortissants de Bosnie-Herzégovine ont bénéficié pendant une semaine d'une mise au courant sur les activités de l'Unité, et notamment sur le fonds, le système de classement, les bases de données et les services de la bibliothèque.
7. Depuis juillet 1998, la page d'accueil Internet du PAM est accessible sur le site: <http://www.unepmap.org>.

8. La bibliothèque de l'Unité MED/PNUE a pris part à la 7ème réunion bisannuelle de l'Association européenne des bibliothèques et centres d'information sur les sciences marines et aquatiques (EURASLIC), 6-8 mai, à Athènes. Ont également pris part à réunion un ressortissant syrien et un ressortissant libyen qui avaient été invités par le PAM/PNUE et ont bénéficié à cet effet de son appui financier au titre du mandat de formation et de renforcement des capacités assigné par le PAM - Phase II.

Recommandation

Dans ce contexte, et la nécessité d'assurer une formation à l'accès/gestion/diffusion de l'information étant soulignée, il est proposé qu'un programme de formation intensive (gestion de l'information, Internet, page Web, etc.) soit organisé à l'intention de ressortissants de pays en développement de la région méditerranéenne au titre du budget-programme du prochain exercice biennal (2000-2001).

d) Cadre juridique

1. La situation concernant la ratification des instruments juridiques du PAM ne s'est pas améliorée depuis la dernière réunion du Bureau. Monaco et la Tunisie sont les seuls pays à avoir ratifié les instruments juridiques récemment adoptés.
2. En application des décisions du Bureau, le Président de celui-ci a, le 24 juin 1998, adressé aux Parties contractantes une lettre invitant instamment toutes celles qui ne l'avaient pas encore fait à accélérer le processus de ratification de ces instruments en considérant que ceux-ci devaient entrer en vigueur avant la fin de l'année 1998 au plus tard.
3. Pour sa part, le Secrétariat est resté en contact permanent avec les points focaux nationaux pour les exhorter à accélérer le processus de ratification et les assurer qu'il était tout disposé à les aider à cette fin.
4. La position, au 1er septembre 1998, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles figure à l'annexe III du présent rapport pour information.

Recommandation

Le Secrétariat est d'avis que les membres du Bureau pourraient constituer le premier groupe de Parties contractantes à ratifier les nouveaux instruments. Dans le même temps, le Secrétariat poursuivra et redoublera ses démarches auprès des autres Parties contractantes.

e) Collaboration du PAM avec les organisations non gouvernementales (ONG)

1. Conformément à une décision de la dernière réunion des Parties contractantes (Tunis, novembre 1997) demandant au Secrétariat d'organiser la réunion d'un groupe de travail se composant de représentants des Parties contractantes qui "sera chargé de mener une réflexion méthodologique sur la participation des ONG au PAM", de même qu'aux décisions de la dernière réunion du Bureau (Tunis, mars 1998), une réunion du groupe de travail s'est tenue à Athènes le 9 octobre 1998, avec la participation d'experts représentant les Parties contractantes membres du Bureau et de membres du Secrétariat du PAM. Les représentants de deux grands réseaux d'ONG de la région méditerranéenne ont également été

invités à s'adresser au groupe de travail et à présenter les enseignements que leurs organisations ont tirés de leur actions.

2. Le groupe de travail a procédé à un examen soigneux de la participation des ONG au PAM et il est convenu d'un ensemble de recommandations visant à améliorer cette participation et qui sont insérées dans le rapport du groupe figurant sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.147/3.
3. Pour l'information du Bureau, une version actualisée du "Répertoire des organisations non gouvernementales partenaires du PAM" a été publiée sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.147/INF.3.

Recommandation

Le Bureau est invité à examiner l'ensemble des recommandations sur cette question (figurant dans le document UNEP(OCA)/MED WG 147/3) et à se prononcer en conséquence.

f) Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

1. En application des décisions de la dernière réunion du Bureau (Tunis, 28 mars 1998) concernant la désignation de nouveaux membres de la Commission, le Secrétariat a pris les initiatives nécessaires en informant les nouveaux membres ainsi que tous les membres existants et points focaux du PAM. Avec ces nouvelles admissions, la Commission se trouve donc au complet.
2. Au cours de la période considérée, les groupes de travail thématiques, avec leurs gestionnaires de tâches, ont tenu plusieurs réunions en vue de tracer un cadre de leurs activités dans la perspective de la quatrième réunion de prévue à Monaco du 20 au 22 octobre 1998. Les réunions en question ont été les suivantes:
 - a. Une réunion d'experts sur le thème Commerce et Environnement a été organisée par le PAM et par le gestionnaire de tâches concerné - le Liban - et a eu lieu à Genève, le 18 mai 1998, avec la participation de 15 experts. Cette première réunion sur le thème précité avait pour objet de définir un cadre d'activités devant permettre de mieux appréhender les questions et problèmes majeurs liés à l'essor du libre-échange et leur portée dans le contexte propre à la Méditerranée. Un document directif/exposé sommaire de la problématique a été rédigé pour examen par l'atelier "Commerce et Environnement" que le Liban a organisé à Beyrouth les 29 et 30 septembre 1998, où les experts du groupe se sont réunis avec les représentants du groupe de travail thématique correspondant.
 - b. Les gestionnaires de tâches du thème de la CMDD Indicateurs de développement durable ont, avec le concours du CAR/PB, organisé une réunion d'experts du groupe de travail thématique concerné, les 9 et 10 juin 1998, en Tunisie. La réunion avait pour objet d'examiner une méthodologie d'identification et de sélection d'indicateurs et de convenir de celle-ci avant de procéder au choix de 50 indicateurs parmi une liste établie et présentée par le CAR/PB, et de convenir également d'un programme de travail et de recommandations à soumettre à la quatrième réunion de la CMDD (Monaco, 20-22 octobre 1998).

- c. Pour ce qui est du thème de la CMDD Développement urbain/rural, le CAR/PAP, qui est le centre d'appui pour ce thème, a accueilli une réunion d'experts à Split (Croatie), du 23 au 25 juin 1998. La réunion a abordé les grandes questions des évolutions et interactions urbaines et rurales et elle a proposé un programme-cadre d'activités devant contribuer à préparer des recommandations d'ordre stratégique pour soumission à la CMDD.
 - d. Un atelier Tourisme et développement durable a été accueilli et financé par la Turquie. Il s'est tenu à Antalya, du 17 au 19 septembre et avait pour objet d'approfondir la connaissance et l'analyse des interactions tourisme/environnement dans un contexte de développement durable, d'examiner les modalités des interventions politiques, techniques et financières ainsi qu'un ensemble de recommandations visant à une meilleure intégration du tourisme et de l'environnement dans une perspective de durabilité. Des experts d'instances membres de la CMDD ainsi que des experts du Bureau I&E du PNUE, de l'UCR des Caraïbes/PNUE et de la CDD/ONU étaient également présents pour répondre pleinement à l'esprit et aux objectifs de la CMDD qui visent à élargir le champ du partenariat en tablant sur le rôle catalytique de l'environnement.
 - e. Une réunion d'experts sur le thème de la CMDD Industrie et développement durable a été organisée à Trieste (Italie), les 5 et 6 octobre 1998, avec l'appui technique et financier de l'ONUDI/Trieste et du MEDPOL. Elle avait pour objet de proposer une stratégie et un plan de travail destinés au groupe de travail thématique, en vue de le soumettre à la CMDD pour approbation.
3. S'agissant de la participation de la CMDD à la CDD/ONU et afin de développer et de renforcer la coopération entre elles, le Secrétariat a effectué, les 27 et 28 août 1988, une visite à la Division du développement durable de la DAES-ONU. Il ressort manifestement des discussions menées avec le Secrétariat de la CDD/ONU que la région méditerranéenne et sa CMDD peuvent constituer un cas régional intéressant, un pont entre les niveaux mondial et national, que les deux Secrétariats ont un intérêt mutuel évident à tirer chacun parti des enseignements de l'autre, et que cette coopération pourrait revêtir différentes formes, à savoir notamment:
- communication à un public élargi de renseignements sur des activités respectives spécifiques
 - participation à des séances de travail et ateliers respectifs avec présentation de données d'expérience concrètes
 - promotion d'une synergie par l'organisation d'ateliers thématiques conjoints sur des questions d'intérêt commun tels que le tourisme, les indicateurs, les technologies, etc.
 - organisation de réunions consultatives ou ateliers conjoints sur le développement durable et les stratégies afférentes.
4. La CDD/ONU est désireuse de promouvoir une telle coopération qui devrait comporter, autant que possible, des réunions organisées conjointement et dont les coûts seraient partagés.
5. La question de la coopération entre la CMDD et la CDD/ONU ainsi que d'autres institutions concernées des Nations Unies sera examinée par la CMDD lors de sa quatrième réunion à Monaco, et le Secrétariat rendra compte au Bureau des résultats des délibérations de celle-ci.

B. PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Les activités ci-après ont été entreprises dans le cadre du programme MED POL:

a) Lutte contre la pollution

Coordination du MED POL

1. En mai 1998, une lettre a été adressée à tous les coordonnateurs nationaux pour le MED POL afin de les informer des initiatives prises par le Secrétariat au titre du lancement de la Phase III du programme. Des précisions y étaient apportées à propos des programmes de renforcement des capacités en préparation, des activités préliminaires en matière de surveillance des tendances, des effets biologiques et de la conformité, du projet FEM et du projet PAS, et enfin de la répartition des tâches entre les cadres du MED POL.
2. Des dispositions ont été prises pour l'organisation, en mai 1999, d'une réunion des experts désignés par les gouvernements et des coordonnateurs nationaux pour le MED POL qui sera chargée d'examiner les aspects opérationnels de la mise en oeuvre du PAS à la lumière du Protocole "tellurique" et des activités du projet FEM récemment approuvé. La réunion devrait également consacrer deux journées à l'examen de toutes les activités MED POL. La province de Catania (Italie) a exprimé le souhait d'accueillir et d'appuyer financièrement la réunion.

Surveillance continue MED POL

3. Suite à l'adoption de MED POL - Phase III, des arrangements ont été conclus pour lancer les nouvelles activités liées à la surveillance des tendances, des effets biologiques et de la conformité. Etant donné que plusieurs pays ont encore besoin d'une assistance pour la mise en oeuvre des activités, le laboratoire de l'AIEA (Monaco) a été chargé d'y effectuer des visites pour élaborer des programmes de renforcement des capacités en vue de la pleine et entière participation des laboratoires aux activités de surveillance MED POL. Les pays visités à ce jour sont l'Albanie, l'Egypte, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Sur la base des résultats de ces missions, il a été décidé de fournir à ces pays, dans un premier temps, les produits chimiques, verrerie et autre matériel, et de préparer, si nécessaire, un programme complet de formation. L'achat de produits chimiques, verrerie et autre matériel sera terminé avant la fin de l'année. Dans un deuxième temps, des consultants ont effectué des missions sur place pour contribuer à une conception judicieuse de la surveillance des tendances et des effets biologiques. Les pays ayant fait l'objet de ces missions sont à ce jour les suivants: Algérie, Chypre, Croatie, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie. Des dispositions ont été prises pour des missions analogues en Albanie et en Slovénie en novembre 1998.
4. En ce qui concerne la surveillance des effets biologiques, suite aux recommandations de la réunion d'experts chargée d'examiner le programme de biosurveillance MED POL (Malte, octobre 1997), le manuel sur les techniques de biosurveillance recommandées été révisé et est actuellement en cours de distribution aux fins de nouvelles observations. Dans le cadre de la coopération régionale, RAMOGE prépare actuellement, sur la base de ce manuel, une vidéocassette qui montre de quelle manière les techniques sont actuellement appliquées dans les laboratoires. La cassette sera distribuée avec le manuel aux laboratoires intéressés. Le Laboratoire du Service de l'environnement de Monaco, qui apporte son concours au PAM pour cette activité, a entrepris de traduire le

manuel et d'en améliorer la mise en page. Il est également envisagé d'aider les pays pour l'achat de petits équipements de laboratoire et la mise sur pied d'une formation en vue de la mise en oeuvre complète de la surveillance des effets biologiques dans le plus grand nombre de pays possible.

5. Dans le cadre du respect et de l'application effective de la législation (surveillance de la conformité), il est prévu de tenir une réunion en mars 1999. Les dispositions en vue cette réunion ont commencé et un questionnaire a été mis au point pour recueillir sur une base comparable les informations se rapportant à la surveillance de la conformité au niveau national. Des rapports par pays seront établis en se fondant sur les renseignements recueillis et ils seront suivis de l'établissement d'un plan de travail qui comportera notamment une assistance aux pays.

En conclusion des activités préparatoires à la pleine mise en oeuvre de ce type de surveillance, les pays seront invités à préparer des programmes nationaux de surveillance très complets qui comporteront tous les éléments du nouveau programme MED POL - Phase III.

6. Une réunion consultative sur la conformité aux niveaux maximaux admissibles de contaminants dans les produits de la mer, organisée de concert par le PAM/PNUE, la FAO et l'OMS, s'est tenue à Larnaca (Chypre), du 24 au 26 juin 1998. Y ont pris part des experts désignés par les gouvernements de 15 Parties contractantes. Sur la base des rapports présentés par les Etats présents à la réunion consultative, il a été possible d'opérer une distinction entre trois catégories de pays: a) ceux qui ont des dispositions juridiques, des structures administratives et des programmes portant sur ce type de surveillance et sur son application effective; b) ceux qui possèdent en ce domaine une législation qui ne donne guère lieu à une application effective, et c) ceux qui s'emploient actuellement à créer des structures et à promulguer une législation. Il a été recommandé que les Parties contractantes ne ménagent aucun effort pour instaurer des dispositions juridiques visant à protéger la santé humaine lors de la consommation de produits de la mer (poisson et mollusques/crustacés) et de mettre en oeuvre des programmes pertinents de surveillance et d'application effective. Le rapport de la réunion figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.144/2.
7. S'agissant des futures activités liées à la mise en oeuvre de la surveillance de la conformité, l'élaboration d'un document intitulé "*Interventions correctrices de réduction de la pollution et de réhabilitation de zones marines et côtières de la Méditerranée*" a démarré. Dans le cadre de la mise en oeuvre du Protocole "tellurique", il est prévu que ce document sera achevé d'ici la fin de l'année et qu'il sera examiné par les coordonnateurs nationaux pour le MED POL.

Activités de recherche

8. Un projet de recherche a été signé sur la base d'une proposition de la Direction nationale de la protection de la nature de Croatie. Le projet "*Evaluation et maîtrise de la pollution des eaux littorales de la baie de Punat*" est considéré comme une étude de cas pilote sur les sources ponctuelles de pollution, et les enseignements tirés de cette étude pourraient servir à d'autres baies fermées du bassin méditerranéen. L'exécution du projet associera l'AIEA, le gouvernement croate et un centre de recherches slovène.

Protocole "tellurique"

9. Le document à établir sur la situation en matière de traitement des eaux usées municipales dans les villes méditerranéennes de plus de 10.000 habitants est presque achevé. Les données, agencées de manière uniforme, ont été adressées à tous les coordonnateurs nationaux pour le MED POL en vue de s'assurer de leur fiabilité. Certaines données sur les grands pays manquent encore en raison de la difficulté que l'on rencontre à rassembler toutes les informations nécessaires. Les observations doivent être adressées avant la fin septembre 1998 au plus tard, et l'on escompte que le projet de document sera finalisé avant la fin de l'année.
10. Au cours de la mise en oeuvre des activités liées au "*recensement des "points chauds" de pollution régionaux*", certaines lacunes ont été relevées, la plus importante étant l'absence de personnel qualifié pour l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées municipales. Pour pallier à cette déficience, un cours de formation régional a été organisé du 4 au 9 mai 1998. Le cours de formation à l'intention des exploitants de stations d'épuration d'eaux usées s'est tenu à Athènes, dans les locaux du SERDC, et dix-sept experts provenant de tous les pays méditerranéens y ont pris part. Le cours avait pour objet de permettre aux experts qui le suivraient d'organiser à leur tour dans leur pays des cours analogues à l'intention des exploitants de stations d'épuration. Des premiers contacts ont été pris avec certains pays pour l'organisation de cours nationaux analogues. L'OMS a publié le rapport du cours de formation sous la cote EHCO - 050203.

Protocole "immersions"

11. Dans la perspective de l'entrée en vigueur du nouveau Protocole modifié de 1995, des dispositions ont été prises pour la tenue à Malte, du 30 novembre au 2 décembre 1998, d'une réunion chargée de finaliser les lignes directrices pour la gestion des matériaux de dragage, ainsi que le prescrivent les dispositions du Protocole. Les lignes directrices seront alors soumises aux Parties contractantes pour adoption.
12. En réponse à des demandes de renseignements soumises par certains pays et par le Secrétariat de la Convention de Londres sur l'immersion à propos des opérations d'immersion effectuées dans les eaux internationales de la Méditerranée, le Secrétariat a contacté les autorités nationales compétentes en les invitant à envoyer une copie des permis délivrés, comme le stipule l'article 7 du Protocole de 1976.

Projet FEM concernant la Méditerranée

13. A la suite de l'approbation par le Conseil du FEM, en avril 1998, du projet intitulé "Détermination d'actions prioritaires pour la poursuite de l'élaboration et pour la mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques pour la Méditerranée", le Secrétariat du PAM a amorcé la préparation du document de projet complet. Ce projet prévoit une contribution financière du FEM de 6,290,000 de dollars E.U., une contribution en espèces et en nature de 3,040,000 de dollars E.U. de la part des gouvernements, et une contribution du PAM de 920.000 dollars EU en espèces et de 220.000 dollars EU en nature. Si les fonds provenant du FEM seront utilisés pour les 12 pays éligibles au FEM, la contribution financière du PAM le sera pour toutes les Parties contractantes. En mai 1998, tous les coordonnateurs nationaux PAM/FEM et points focaux du PAM ont été informés

de l'approbation du projet. Au lendemain de cette approbation, le Secrétariat du FEM français (FFEM) a fait part de son désir de contribuer au projet à hauteur d'environ un million de dollars E.U.

14. Au cours des travaux préparatoires sur l'élaboration du document de projet, plusieurs contacts ont été pris en vue de convenir des aspects de celui-ci touchant la coopération. Une réunion consultative restreinte s'est tenue à Athènes en septembre 1998 avec des représentants de la Banque mondiale, du METAP, du FEM/PNUE et du FEM français (FFEM) afin d'envisager les aspects opérationnels des activités (doc. UNEP(OCA)/MED WG.148/3). Une importance particulière a été accordée à l'exécution de la composante "points chauds" et il a été décidé de mettre en place un comité technique, auquel participeraient pleinement le METAP, le FEM, le FFEM et le MED POL, qui coordonnerait toutes les activités pertinentes, le METAP étant chargé du suivi technique de la réalisation des études de préinvestissement menées par les pays.
 15. En ce qui concerne le volet du projet visant à formuler un PAS relatif à la biodiversité, une réunion consultative restreinte s'est tenue à Rome, en juillet 1998, entre le PAM, le CAR/ASP et la FAO en vue d'y aborder les aspects opérationnels afférents. Il a été convenu de créer un groupe consultatif technique spécial se composant d'OIG et ONG compétentes, telles que le WWF, l'UICN, la FAO, le CAR/ASP et le PAM, chargé d'assurer le suivi du projet et de formuler des conseils sur les priorités régionales. La coordination générale du projet incombera au CAR/ASP. L'enveloppe budgétaire des activités de l'ensemble du projet FEM se monte à 600.000 dollars E.U.
 16. Le Secrétariat a reçu la contribution du CAR/ASP au projet PAS/Biodiversité, et l'a considérée comme un apport positif qui a été hautement apprécié.
 17. En ce qui concerne la coordination globale du projet FEM, un poste d'administrateur de projet d'une durée de trois ans sera prochainement ouvert et l'annonce devrait en être faite avant la fin de l'année quand le document de projet deviendra opérationnel.
- b) Prévention de la pollution du milieu marin par les navires

Le Centre régional méditerranéen PNUE/OMI pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) a entrepris les activités ci-après:

1. Un atelier national sur la préparation et l'intervention en cas de pollution marine accidentelle a été organisé à l'intention de décideurs et hauts fonctionnaires, à Lattaquié (Syrie), du 20 au 22 avril 1998.
2. A la suite de la signature, en février 1998, du mémorandum d'accord sur la coopération entre les autorités maltaises et le REMPEC, le Centre a mené à bien ses travaux visant à l'adoption, par lesdites autorités, des Procédures provisoires d'intervention en cas de situation critique.
3. Le REMPEC a été informé par la CE que le projet que le Centre a élaboré, pour le compte des autorités turques, en vue d'une évaluation des risques concernant les ports de Mersin et d'Iskenderun et du renforcement corollaire des capacités de préparation et d'intervention, sera financé au titre de l'instrument financier LIFE 98 de la CE.

4. Dans le cadre du projet LIFE, financé par la CE, concernant les capacités d'intervention de Chypre, de l'Égypte et d'Israël en cas de déversements:
 - des rapports de consultants sur les communications et l'établissement de cartes de sensibilité/ modélisation des déversement ont été fusionnés, finalisés et distribués;
 - la première réunion des agents opérationnels nationaux et la deuxième réunion du comité directeur ont été organisées et se sont tenues conjointement au Caire, les 22 et 23 mars 1998;
 - la réunion du groupe d'experts nationaux sur les communications a été organisée et s'est tenue à Nicosie le 26 avril 1998;
 - des stages de formation nationaux sur les communications maritimes ont été organisés et se sont tenus à Nicosie (27-28 avril) et au Caire (29-30 avril), respectivement;
 - les annexes au plan d'urgence sous-régional ont été actualisées;
 - un cours de formation à l'établissement de cartes de sensibilité aux déversements d'hydrocarbures pour Chypre et Israël a été organisé à Southampton, Royaume-Uni, du 24 au 28 août;
 - un exercice conjoint d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, mettant en jeu le personnel, le matériel, les navires et les aéronefs des trois pays concernés, doit se tenir à Chypre.

5. Les éléments suivants du Système d'information régional ont été actualisés ou sont en voie de l'être:
 - RIS/B/1 Répertoire des autorités nationales compétentes
 - RIS/B/2 Inventaire des experts, matériel et produits
 - RIS/B/4 Répertoires de sociétés prestataires de services
 - RIS/C/4 Liste des alertes et accidents
 - RIS/D/2 Lignes directrices sur l'utilisation des dispersants

6. Conformément au mémorandum d'accord conclu avec l'Agence danoise de développement international (DANIDA), le REMPEC a révisé les travaux accomplis par les responsables de la DANIDA pour la mise en place du Plan d'urgence national égyptien de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (avril/mai), et il a pris part au grand exercice d'alerte organisé en Égypte (mai) pour tester les dispositifs d'urgence, puis il a procédé à son évaluation.

7. Les experts du REMPEC ont donné des conférences lors de cours de formation organisés en Italie, par la CE à Venise en mars, et par l'OMI à Trieste en mai. Le REMPEC a pris part à la réunion du Groupement méditerranéen des industries pétrolières (MOIG) à Rome (Italie) en juin, à l'atelier sur la surveillance des déversements d'hydrocarbures organisé par l'ESA à Frascati (Italie) en juillet, et à la réunion d'experts sur la coopération régionale en matière de préparation et d'intervention en cas de pollution marine dans le Pacifique Nord-Ouest à Toyama (Japon) en septembre. Le Centre a également participé aux réunions suivantes : XVIème réunion du Groupe d'intégration de l'Industrie chimique européenne -ICE (mai), VIIème réunion du Groupe d'experts sur les accidents chimiques de l'OCDE (juin) et sous-comité de l'OMI sur les gaz et liquides transportés en vrac (juillet). Il a également pris part, en qualité d'observateur, à l'exercice BALEX DELTA 98,

organisé en Pologne dans le cadre de la Commission d'Helsinki (août).

8. Depuis le mois de mars, le Centre s'emploie à revaloriser le Système d'information régional, notamment par la mise en place de nouvelles bases de données au moyen de Microsoft Access RDBMS (système de gestion de bases de données relationnelles) et la révision complète du contenu des anciennes bases. L'informatisation de la bibliothèque du Centre a démarré en juillet, et un site web a été créé en juin.
9. Plusieurs réunions entre le Département des systèmes d'information des services de l'Université de Malte, les responsables maltais et le REMPEC ont eu lieu ces derniers mois, ce qui devrait permettre, dans un proche avenir, la mise à disposition des Etats riverains de la nouvelle version de la base de données TROCS du Centre.
10. Le REMPEC a achevé ses travaux sur le Manuel de l'OMI concernant la pollution chimique (section 1) qui sera soumis pour adoption à la prochaine réunion du Comité de la protection du milieu marin (MEPC) de l'OMI en novembre 1998.
11. Un exercice de communication entre le REMPEC et la DCMR (Pays-Bas) se déroulera pendant une semaine à partir du 27 octobre, dans le cadre du programme de gestion responsable de l'Industrie chimique européenne (ICE).
12. La réunion d'experts juridiques et techniques nationaux sur les amendements au Protocole "situations critiques" et la réunion des correspondants du REMPEC se tiendront pendant la semaine s'ouvrant le 23 novembre. Les documents de travail et d'information de ces réunions sont en préparation.
13. M. J.- C. Sainlos, directeur, s'est démis de ses fonctions le 1er juin 1998 pour occuper le poste de directeur adjoint de la Division du milieu marin de l'OMI. M. R. Patruno l'a remplacé et pris ses fonctions le 1er octobre 1998.

c) Activités relatives à la production propre

Le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP) a entrepris les activités ci-après:

1. Dans le courant du mois de juin 1998, le deuxième numéro du bulletin CPNews a été publié. Cette publication constitue en quelque sorte un moyen d'échange périodique d'informations entre les différents points focaux et elle fait le point sur les programmes, les réalisations, les points focaux nationaux et tous les événements se rapportant à la production propre dans chaque pays (séminaires, projets, nouvelles technologies, législation, etc.).
2. CPNews est publié en anglais et en français et distribué à tous les points focaux nationaux et experts des pays méditerranéens. Il s'avère être un outil précieux d'échange d'informations très utiles entre tous les PFN. Le troisième numéro est en préparation.
3. Le CAR/PP s'est activement employé à préparer et organiser des travaux en rapport avec les principes de "production propre", de "meilleures techniques disponibles" et de "meilleure pratique environnementale", ainsi que des programmes de formation correspondants. Cet ensemble d'activités feront partie intégrante du projet que le FEM a assigné au MED POL en vue de la mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques (PAS), et elles seront exécutées par

le CAR/PP en collaboration avec le MED POL et avec d'autres Centres d'activités régionales (CAR).

C. PROTECTION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) a entrepris les activités ci-après:

Collecte de données et assistance aux pays pour l'établissement d'inventaires d'espèces et de sites d'intérêt spécial

1. A la suite de l'adoption par la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes des critères pour l'établissement d'inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation et des recommandations correspondantes élaborées par la même réunion, les activités ci-après sont en cours de réalisation:

i) élaboration d'un formulaire de données normalisé pour la compilation des informations concernant les sites inclus dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation. Une première version du formulaire a été établie en deux langues (anglais et français) et elle a été soumise aux Parties contractantes par l'entremise des PFN pour les ASP aux fins d'observations; élaboration d'une classification de référence des types d'habitat marin d'intérêt pour la conservation. Des premières versions de la classification et de la liste ont été établies, et il est prévu qu'elles seront soumises pour élaboration plus poussée à une réunion d'experts convoquée à cet effet. La réunion, accueillie par la France, avec une contribution financière du CAR/ASP et de l'Unité MED/PNUF, se tiendra à Hyères du 18 au 20 novembre 1998.

Assistance aux pays en matière de législation sur les aires spécialement protégées et la conservation des espèces

2. Le CAR/ASP s'emploie actuellement à compiler les informations qu'il a recueillies sur la législation des pays méditerranéens relative aux aires protégées et à la conservation des espèces. Le consultant chargé du projet a effectué une mission au CAR/ASP qui a largement contribué à définir la structure des fichiers de données. Il est prévu que ce travail sera mené à bien d'ici la fin septembre.

Mise en oeuvre du plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée

3. Le CAR/ASP organise actuellement, en collaboration avec les autorités grecques, une réunion d'experts sur la mise en oeuvre du plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée. Cette réunion se tiendra à Arta, du 27 au 29 octobre 1998. Des invitations ont été adressées aux Parties contractantes par le biais des PFN pour les ASP ainsi qu'aux organisations et institutions concernées. Dans le cadre de la préparation technique de la réunion, le CAR/ASP a convoqué un groupe de travail restreint sur la conservation des tortues marines en Méditerranée. Une réunion du groupe de travail s'est tenue à Tunis, les 27 et 28 mars 1998, avec la participation d'experts de Chypre, de France, de Grèce, d'Italie, de Tunisie et de Turquie, et elle avait pour objet principal:

i) d'examiner les rapports techniques que des consultants du CAR/ASP étaient en train d'établir;

ii) de fournir des éléments à la réunion d'experts. Aux fins de la réunion, les rapports techniques suivants ont été établis:

i) un rapport sur les interactions des tortues marines avec les pêches en

Méditerranée;

ii) un rapport sur la nidification et la dynamique des populations de tortues marines en Méditerranée.

4. Le CAR/ASP a organisé et coordonné une mission sur le terrain destinée à évaluer la nidification des tortues en Libye. Cette mission était organisée de concert avec les organisations suivantes: Centre technique pour la protection de l'environnement, Libye (TCEP); Centre de recherches marines de Tajura, Libye (MRC); WWF international; Association méditerranéenne pour sauver les tortues marines (MEDASSET). La mission visait à mener à bien les enquêtes entreprises depuis 1996 et elle avait pour principaux objectifs:
- i) d'examiner les résultats des enquêtes précédentes entre la frontière égyptienne et Misratah;
 - ii) d'explorer le littoral compris entre Misratah et la frontière tunisienne;
 - iii) d'évaluer la densité des nidifications;
 - iv) de recueillir, auprès des pêcheurs, des renseignements sur les nidifications de tortues marines et sur les interactions entre les activités de pêche et les tortues marines;
 - v) de recueillir des données sur la biodiversité marine en Libye.
- Les membres de la mission, qui s'est déroulée du 1er au 15 juillet 1998, étaient des experts nationaux et internationaux. Le rapport de la mission est attendu pour septembre 1998.

Assistance aux pays dans la mise en oeuvre des plans d'action pour la conservation du phoque moine et des cétacés

5. Le CAR/ASP a fourni un concours financier à une enquête destinée à évaluer la population de dauphins à bec court (*Tursiops truncatus*) le long du littoral croate. Le projet est exécuté par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Zagreb, sous la responsabilité de la Direction nationale pour la nature et l'environnement de Croatie.
6. Le CAR/ASP organise actuellement, en collaboration avec les autorités grecques, une réunion d'experts sur la mise en oeuvre des plans d'action pour les mammifères marins (phoque moine et cétacés) adoptés dans le cadre du PAM. La réunion se tiendra à Arta, du 29 au 31 octobre 1998, dans les mêmes conditions que la réunion d'experts mentionnée au paragraphe 4 ci-dessus, et en coordination avec celle-ci. En liaison avec cette réunion, un atelier sur la surveillance des échouages de cétacés en Méditerranée aura lieu le 28 octobre. Aux fins de la réunion, les rapports technique suivant ont été établis:
- i) Evaluation de la mise en oeuvre du plan d'action pour la gestion du phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*);
 - ii) Statut actuel des populations du phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*);
 - iii) Statut des populations et mise en oeuvre du plan d'action pour la gestion du phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*) en Grèce;
 - iv) Statut actuel et conservation des populations du phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*) en Turquie;
 - v) Plan d'action pour la conservation des cétacés en Méditerranée: évaluation des connaissances sur le statut des espèces;
 - vi) Interactions entre les activités de pêche et les populations de cétacés en Méditerranée;
 - vii) Etude des échouages de cétacés en Méditerranée.

Assistance aux pays dans le domaine de la conservation de la biodiversité

7. Le CAR/ASP aide actuellement l'Albanie à élaborer sa stratégie nationale en matière de biodiversité, notamment de biodiversité marine. Un consultant du CAR/ASP s'est rendu en Albanie du 6 au 8 mai 1998; sa mission consistait:
 - i) à nouer des contacts avec les experts/ fonctionnaires albanais compétents oeuvrant à l'élaboration de la stratégie en matière de biodiversité;
 - ii) à apporter des éléments utiles à l'élaboration de cette stratégie;
 - iii) à recenser d'autres éléments nécessaires à l'élaboration en vue de définir l'aide que le CAR/ASP pourrait apporter dans l'avenir.

8. Le CAR/ASP aide actuellement la Slovénie à mener une étude détaillée sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans ce pays (aires protégées, conservation des espèces, institutions, législation, etc.). A cet effet, une équipe d'experts comprenant un membre du CAR/ASP et deux consultants a effectué une mission en Slovénie où elle a visité plusieurs sites d'intérêt (dont six aires protégées marines et côtières) et tenu des réunions avec les autorités concernées au niveau national et local. Il est prévu que le rapport de la mission sera finalisé à la fin septembre. Le CAR/ASP entreprend plusieurs activités d'assistance qui ont été déterminées au cours de la mission.

9. A la suite de l'intérêt manifesté par les délégations de plusieurs pays sur la question des indicateurs de la diversité biologique lors de la Xème réunion ordinaire des Parties contractantes et de la réunion d'experts sur les critères d'établissement d'inventaires des éléments de la biodiversité en Méditerranée (Athènes, 8-10 septembre 1997), le CAR/ASP a amorcé une étude préliminaire des initiatives en cours ainsi que de l'état des connaissances à ce sujet. A cette fin, le rapport intitulé *Indicateurs de la biodiversité marine et côtière de la mer Méditerranée* a été établi dans le but:
 - i) de faire le point sur les progrès réalisés lors des travaux sur les indicateurs de la biodiversité en application de la Convention sur la diversité biologique;
 - ii) d'examiner et évaluer l'état des connaissances en matière d'indicateurs de la diversité biologique des milieux marin et côtier, en s'attachant particulièrement à la région méditerranéenne.

Assistance aux pays dans la sélection, la création et la gestion d'aires spécialement protégées de valeur écologique

10. Une étude détaillée des aires protégées marines en Tunisie a été menée à bien et transmise au PFN tunisien pour les ASP.

11. Suite à une demande des autorités tunisiennes, le CAR/ASP entreprend actuellement une mission sur le terrain et des investigations destinées à établir une étude de faisabilité pour la création d'une aire protégée dans le golfe de Tunis (Sidi Rais). Une première étude sur le terrain a été réalisée pour recueillir des données sur l'herbier à posidonies, et elle a notamment comporté:
 - i) une base de données SIG;
 - ii) une évaluation des activités de pêche et leurs interactions avec les caractéristiques naturelles du site;
 - iii) une évaluation des établissements historiques.

12. Suite à une demande du PFN égyptien pour les ASP, le CAR/SAS organise actuellement une mission d'experts en Egypte qui visera à concourir à la réalisation des travaux préparatoires à l'élaboration d'un plan de gestion de l'aire protégée récemment créée dans le lac Brullus. La mission est prévue pour la

première semaine de septembre.

13. Le CAR/ASP apporte son appui au PFN de Slovénie dans les travaux préparatoires visant à protéger le seul herbier à posidonies du littoral de ce pays. Ce concours du CAR/ASP permettra d'entreprendre l'analyse lépidochronologique des rhizomes afin de déterminer l'état actuel de l'herbier.

Mise en oeuvre du plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée

14. Dans le cadre d'un programme coordonné de marquage des tortues marines, la version croate d'un dépliant d'information et de sensibilisation déjà disponible en anglais, français et arabe a été publiée en collaboration avec l'association croate NOO Nature.

Assistance aux pays dans la mise en oeuvre des plans d'action pour la conservation du phoque moine et des cétacés

15. Le CAR/ASP a organisé une croisière de recherche/formation sur les cétacés dans les eaux comprises entre la Sicile, la Tunisie et Malte, avec l'appui technique de l'Institut de recherche Thétys (Italie). La croisière s'est déroulée du 23 mai au 1er juin 1998 à bord du navire de recherche "Gerniri Lab" (un voilier à moteur de 19,8 m de long). Cinq pays méditerranéens (Algérie, Egypte, Libye, Malte, Tunisie) avaient été invités à y participer, pour un total de 10 stagiaires/chercheurs, et ils ont été finalement 9 à le faire. La croisière avait pour objet de former les participants aux modalités d'organisation et de conduite d'un projet de recherche sur le terrain en matière d'écologie des cétacés. Elle a été précédée d'un atelier de formation sur les méthodes et techniques de surveillance des populations de cétacés. Le partage des connaissances qu'implique ce type de croisière est susceptible de favoriser le lancement en Méditerranée de programmes communs de recherche sur l'écologie des cétacés.

Sessions de formation sur les aspects scientifiques et techniques de la conservation du patrimoine naturel commun

16. Le CAR/ASP a organisé un atelier de formation sur les programmes de surveillance scientifique dans les aires protégées en Méditerranée. L'atelier s'est tenu à Tunis du 22 au 27 juin 1998 et a réuni 21 participants provenant de 11 pays. Les langues de travail étaient l'anglais et le français, avec interprétation simultanée.
17. Le CAR/ASP a accordé des bourses à deux ressortissants égyptiens pour qu'ils suivent un stage de formation à la gestion des plages de nidification des tortues marines à la station de Lara, à Chypre. Le stage s'est déroulé du 1er au 10 août 1998 et il était organisé en collaboration avec la Société chypriote de la flore et la faune sauvages et l'appui du Département des pêches de Chypre. Un stage de formation analogue avait été prévu pour un ressortissant libanais, mais il a dû être annulé après désistement de celui-ci.
18. Dans le cadre général de l'oeuvre accomplie par le Centre, les activités suivantes ont été entreprises:
 - a. Le CASR/ASP s'emploie, de concert avec l'Unité de coordination du PAM, à l'instauration de liens opérationnels entre le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Secrétariat de la Convention de Barcelone. A la suite de premiers contacts établis par courrier, le directeur

du CAR/ASP a noué des contacts directs, au nom du PAM, à l'occasion de la IVème Conférence des Parties à la CDB. Il a été convenu qu'un mémorandum de coopération serait conclu entre les deux Secrétariats.

- b. Il est prévu que, dans le cadre du projet "Détermination d'actions prioritaires pour la poursuite de l'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques pour la Méditerranée", financé par le FEM et exécuté par le PAM, le CAR/ASP sera chargé de l'élaboration d'un Programme d'actions stratégiques pour la biodiversité en Méditerranée. A cet égard, le CAR/ASP travaille à l'élaboration des sections pertinentes du document de projet qui doit être établi avec le PNUE, ce dernier étant l'organisation d'exécution. Des experts du Centre se sont rendus à l'Unité de coordination d'Athènes le 11 mai en vue:
- i) d'examiner les modalités d'élaboration par le CAR/ASP des sections pertinentes du document de projet;
 - ii) d'examiner les grandes orientations et la procédure à adopter pour l'élaboration du PAS/biodiversité;
 - iii) de définir les modalités de la collaboration avec d'autres organisations, en particulier avec la FAO. A l'issue de cette mission, une première version des sections pertinentes du projet a été rédigée et soumise à l'Unité de coordination pour observations. Des contacts ont été pris avec la FAO en vue d'envisager l'éventualité d'une collaboration. L'Unité MED et des experts du CAR/ASP se sont rendus au siège de la FAO, à Rome, le 8 juillet 1998.
- c. Les experts du CAR/ASP ont pris part aux autres réunions ou séminaires ci-après:
- Réunion de l'Unité MED et des directeurs de CAR (Athènes, Grèce, 3-4 février 1998);
 - Première réunion du Comité sur les zones humides de Méditerranée (MEDCOM 1), Thessalonique, Grèce, 15-16 mars 1998;
 - Atelier sur les espèces *Caulerpa* invasives en Méditerranée (Héraklion, Crète, Grèce, 18-20 mars 1998);
 - Quatrième conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Bratislava, Slovaquie, 4-15 mai 1998);
 - Conférence internationale "Education et formation à la gestion intégrée des zones côtières" (Gênes, Italie, 25-29 mai 1998);
 - Deuxième réunion sur le "Plan de survie des espèces méditerranéennes (MSSP)" (Gênes, Italie, 28 mai 1998);
 - Réunion de l'Unité MED et des directeurs de CAR (Le Caire, Egypte, 1er juin 1998);
 - Atelier chargé d'évaluer les activités de GIZC en Méditerranée: enseignements tirés par le METAP et le PAM (1988-1998) (Le Caire, Egypte, 2-3 juin 1998);
 - Réunion du groupe de travail "Med Gap" (Trieste, Italie, 26-28 juin 1998).

D. INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

a) Gestion durable des zones côtières et des ressources naturelles

- i. Le Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB) a entrepris les activités ci-après:

ANALYSE SYSTÉMIQUE ET PROSPECTIVE

1. Des contacts ont été amorcés en vue de la réédition des fascicules "L'eau dans le bassin méditerranéen" et "Les forêts méditerranéennes". Ces rééditions seront beaucoup plus coûteuses que la première série, et un financement est activement recherché pour leur traduction en anglais et en arabe.

OBSERVATOIRE MÉDITERRANÉEN POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Observatoires nationaux

2. *Tunisie*: la collaboration avec l'OTED (Observatoire tunisien pour l'environnement et le développement) a effectivement démarré à l'occasion: 1) des travaux et de la réunion ultérieure consacrés aux indicateurs de développement durable, et 2) du test sur les indicateurs exposé ci-dessous et mené avec l'IFEN. Dans les deux cas, l'OTED s'est montré un excellent partenaire. En retour, ces activités ont renforcé l'une des composantes majeures de l'OTED.
3. *Maroc*: Le Plan Bleu a associé l'Observatoire marocain à des activités du programme METAP, et cette collaboration s'est avérée très fructueuse.
4. *Syrie*: une étude préliminaire en vue de la création d'un Observatoire syrien pour l'environnement et le développement a été menée par un consultant local sous la supervision du PB; le rapport est en cours de finalisation au CAR/PB, et les autorités syriennes comptent l'utiliser comme document de base pour réunir des fonds auprès de la CE et/ou du PNUD.
5. *Liban*: le projet soumis par les autorités libanaises à la DG XI de la CE a recueilli l'appui du programme LIFE qui contribuera à hauteur de 362.500 écus (plus de 400.000 dollars) à la mise en place d'un Observatoire libanais pour l'environnement et le développement.

Etudes institutionnelles/profils de pays

6. *Algérie*: le profil de l'Algérie a reçu un appui des autorités algériennes (principalement de la Direction générale de l'environnement) est en cours de finalisation avant d'être publié et diffusé en Algérie et autour de la Méditerranée.
7. *Syrie*: la première version du profil de la Syrie a été rédigée par un consultant local et revue par l'expert du Plan Bleu. Des modifications ont été adressées par le consultant et le rapport devrait être finalisé prochainement.
8. *Liban*: une première version a été reçue et il a été demandé au consultant d'y apporter des modifications. Le profil sera prochainement finalisé et reproduit.
9. *Tunisie*: avec le concours financier du Ministère français de l'environnement et la participation active d'une équipe de consultants tunisiens, le profil de la Tunisie fait actuellement l'objet d'un remaniement complet, et cette version entièrement nouvelle servira de schéma aux futurs profils de pays.

Statistiques et indicateurs

10. Il a été demandé au PB, dans le cadre d'un contrat et en association étroite avec

le programme METAP III, de procéder en 1997 et 1998, pour le compte du PAM et au titre de l'activité régionale sur le Contrôle du rendement des programmes, à l'identification et à l'élaboration d'indicateurs de performance en matière d'environnement. A la suite de l'atelier organisé à Beyrouth du 15 au 17 décembre 1997 (réunissant quelque 55 participants provenant de tous les pays bénéficiaires du METAP et de plusieurs organisations régionales et environnementales), le Plan Bleu a établi et distribué aux experts de tous les pays concernés des questionnaires portant sur quatre sujets: pollution de l'eau, demande et gestion des ressources en eau, déchets et pollution atmosphérique. Les réponses sont traitées au CAR/PB, et 3 ateliers sous-régionaux sont en préparation (à Rabat, au Caire et à Split) afin d'aider les pays à mettre au point des indicateurs de performance pertinents sur ces quatre sujets.

11. Le CAR/PB a établi un projet de répertoire des statistiques sur l'eau en Méditerranée qui fait actuellement l'objet d'une révision par de nombreux experts des questions de l'eau de la région et sera achevé d'ici la fin de l'année.
12. Depuis décembre 1997, le Plan Bleu, avec l'Observatoire tunisien pour l'environnement et le développement (OTED) et l'Institut français pour l'environnement (IFEN) contribue à un essai inter-pays d'indicateurs qui est mené entre la France et la Tunisie sous les auspices de la CDD. Le contrat vient à échéance en juin, et le rapport final qu'un consultant local est chargé de rédiger, est attendu sous peu.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

13. En tant que Centre d'appui à cinq des thèmes prioritaires (gestion de la demande en eau, indicateurs de développement durable, tourisme, libre-échange et développement, développement urbain/rural), le CAR/PB organise l'ensemble de son programme d'activités en accordant une place privilégiée aux tâches relevant de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).
14. *Indicateurs de développement durable*: une réunion du groupe d'experts s'est tenue en Tunisie les 9 et 10 juin et a rassemblé 25 scientifiques travaillant dans ce domaine, avec un appui important des autorités tunisiennes. Les rapports ont été publiés et seront présentés à la prochaine session de la CMDD. La prochaine réunion devrait être accueillie par la France.
15. *Tourisme et développement durable*: un atelier s'est tenu à Antalya (17-19 septembre), à l'invitation des autorités turques. Il a réuni environ 60 participants, dont, en dehors de ceux de la région, des experts du Royaume-Uni et du Plan d'action pour les Caraïbes.
16. *Développement durable des zones urbaines et rurales*: le Plan Bleu pris une part active à la réunion du groupe de travail que le CAR/PAP a organisée à Split en juin dernier. Un consultant a été recruté pour aider le Plan Bleu à préparer l'atelier qui doit avoir lieu en avril 1999.
17. *Libre-échange et environnement*: Le Plan Bleu a pris une part active à la réunion du groupe de travail à Genève, en juin, et à celle du groupe restreint d'expert qui s'est tenue à Marseille le 24 août.
18. *Gestion de la demande en eau*: les gestionnaires de tâches, avec le concours du CAR/PB, ont proposé un ensemble d'activités pour assurer le suivi des

recommandations de l'atelier de Fréjus. Elles comporteront principalement des analyses de la stratégie adoptée par les pays pour améliorer la gestion des demandes en eau, notamment dans l'agriculture (irrigation) et dans les zones urbaines. Une équipe de consultants établira une étude comparative des économies d'eau conçues pour l'irrigation.

DIVERS

19. L'Agence européenne de l'environnement a proposé au PNUE de contribuer à la prochaine version de son rapport "UE 98" en lui adressant de courts textes exposant les aspects les plus cruciaux de la problématique de la région méditerranéenne. Ces notes ont été établies sur les aspects suivants: population, énergie, tourisme, agriculture, pollution atmosphérique, déchets, eau, risques naturels, biodiversité, sols.

- II. Au titre du volet "intégration de l'environnement et du développement", Le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) a entrepris les activités ci-après:

COORDINATION GÉNÉRALE

1. Un grand nombre d'activités ont été consacrées à la promotion de l'oeuvre accomplie par le PAP dans le cadre de diverses organisations, institutions, conférences, etc. Le directeur du CAR/PAP a pris une part active aux manifestations suivantes: conférence sur l'écologie dans la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée (Gênes, mai 1998), atelier sur la GIZC au congrès de la CIESM (Dubrovnik, juin 1998), stage de formation MEDPICTURE (Gênes, juin 1998), et un cours de formation sur le droit de la mer (Dubrovnik, juin 1998). En outre, le directeur du CAR/PAP a participé, en tant que représentant du PAM, à la réunion sur la gestion des eaux usées organisée au Centre international des technologies de l'environnement du PNUE à Osaka (Japon). Lors de la réunion d'un groupe d'experts de l'UE sur le programme de démonstration de GIZC, il a fait un exposé des activités du PAM et du PAP dans ce domaine. Il a également pris part aux travaux du comité scientifique chargé de préparer la conférence euro-méditerranéenne "Villes durables".
2. Le CAR/PAP apporte un appui vigoureux aux divers réseaux et ONG de la Méditerranée conformément aux conclusions de la réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDDD). Il a offert son concours à MEDCOAST pour l'organisation et le déroulement du cours de formation à la GIZC qui a eu lieu en Turquie en août et septembre. Il a fait de même pour le réseau MedCités dans l'organisation d'une mission visant à résoudre le problème de la gestion des déchets solides en Tunisie, et d'une mission analogue à Dubrovnik. Le directeur du CAR/PAP a pris part aux travaux d'une conférence du réseau MEDWAN sur la gestion des ressources en eau qui s'est tenue à Valence (Espagne) en avril.
3. Le Centre a témoigné d'une intense activité éditoriale. Plusieurs ensembles de lignes directrices et d'autres documents du CAR/PAP ont été publiés et distribués sur les thèmes suivants: érosion du sol (de concert avec la FAO, en français); gestion intégrée des ressources en eau (en français); tourisme (en français); établissements historiques (en anglais et en français). La Banque mondiale a publié le rapport "Évaluation des initiatives de gestion intégrée du littoral en

Méditerranée" (en anglais et en français) pour lequel le CAR/PAP a octroyé une assistance technique. Le Centre a également aidé le point focal croate du PAP à élaborer le document "Gestion du littoral en Croatie" (en anglais, français et croate). De brefs articles sur la GIZC en Méditerranée ont été rédigés pour les périodiques CoastNET et Naturopa. Tous les documents ci-dessus se sont avérés d'une grande utilité, en raison de leur style simple et concis et de leur commodité d'utilisation.

4. Le fait que le poste de directeur adjoint ne soit toujours pas pourvu entrave la bonne marche du Centre. Ce problème devrait être résolu dans un proche avenir.

GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

5. Tourisme

Le CAR/PAP a fourni une assistance technique aux autorités nationales de Malte et de la Croatie dans la définition de projets destinés à établir une évaluation de la capacité d'accueil touristique. Cette activité s'est avérée pleinement justifiée et utile pour les programmes de développement dans ce domaine, comme il a été reconnu lors de l'atelier de la CMDD sur le tourisme tenu à Antalya en septembre. Il est regrettable que la recommandation prônant l'élaboration de tels programmes n'ait pas été reprise dans le document final de l'atelier.

Développement durable

6. Le CAR/PAP, de concert avec le Plan Bleu, joue un rôle important dans les activités de la CMDD, notamment grâce à l'aide technique spécialisée qu'il apporte à ses groupes de travail. Au sein du groupe de travail sur la GIZC, il a été organisé une réunion d'un groupe d'experts chargé d'établir des lignes directrices sur l'élaboration d'une législation nationale en matière de GIZC. La réunion s'est tenue à Nicosie, en mars. Bien qu'il s'agisse d'une tâche très délicate, le groupe a conclu qu'il était nécessaire de s'y atteler et de préparer des questionnaires afin de recenser les besoins réels.
7. En juin, le groupe d'experts du groupe thématique de la CMDD sur la gestion urbaine/rurale s'est réuni à Split et a défini le programme et le contenu des travaux, assorti d'un échéancier. En septembre 1998, un atelier du groupe de travail sur le tourisme a été organisé à Antalya (Turquie). Le CAR/PAP y a présenté la méthode d'établissement de l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) touristique, avec ses applications pratiques.

Gestion intégrée des zones côtières

8. En coopération avec le METAP, le CAR/PAP a organisé un atelier sur la gestion intégrée des zones côtières qui s'est déroulé au Caire en juin. Cet atelier clôturait la préparation de l'étude "Evaluation des initiatives en matière de gestion intégrée du littoral en Méditerranée". L'étude a reçu un très bon accueil et été considérée comme une tentative pilote d'évaluation de la GIZC. L'atelier a rassemblé plus de 30 participants qui ont estimé, dans leurs conclusions, que les actions concrètes (projets PAC et METAP) avaient démontré leur valeur et qu'elles devaient être poursuivies.
9. Pour l'heure, le CAR/PAP prépare, en coopération avec la Branche "Eau" du PNUE (Nairobi) des lignes directrices concrètes pour la gestion intégrée des zones côtières et des bassins versants. Un groupe d'experts a achevé une première version qui est en cours d'évaluation. En juin, lors de l'élaboration de

cette première version, un groupe restreint d'experts a tenu une réunion.

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Ressources en eau

10. En mars 1998, en Tunisie, un cours de formation d'une semaine du CAR/PAP sur la gestion intégrée des ressources en eau a été organisé à l'intention de francophones. Un cours analogue avait été organisé en novembre 1997 à Malte à l'intention d'anglophones. Le cours du mois de mars a été suivi par 22 participants provenant de 7 pays. Les lignes directrices pertinentes, établies par le CAR/PAP, ont servi de document de base. Les conférenciers étaient dans leur majorité des ressortissants tunisiens.

Déchets solides et liquides

11. Dans le cadre de l'élaboration d'une proposition de Programme d'actions stratégiques financée par le FEM en Méditerranée, le CAR/PAP a établi un document de projet concernant l'application des instruments économiques. Il s'agit de l'activité que le CAR/PAP aura à mener lors de la mise en oeuvre du PAS.

Erosion du sol

12. Un cours de formation à la cartographie de l'érosion en vue d'une meilleure occupation des sols a été organisé en juin à Malte. Y ont pris part 13 scientifiques. Ce cours avait été monté dans le cadre de la mise en oeuvre du projet LIFE- pays tiers.

b) Activités de télédétection

Le Centre d'activités régionales pour la télédétection de l'environnement (CAR/TDE) a entrepris les actions ci-après:

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. Suite à l'activité lancée en Egypte en 1997 au titre de l'initiative "Forum", un atelier a été organisé au Caire, le 8 mars 1998, dans les locaux de la NARSS. Le CAR/TDE a publié le document "Appui des techniques de télédétection aux processus de planification et de prise de décisions en faveur du développement durable en Egypte". Le 31 mai, le CAR/TDE a organisé au Caire, en coopération avec l'EEEA et des institutions nationales, une réunion sur le suivi de "Forum" en vue d'établir un avant-projet à soumettre au programme MEDA bilatéral de la CE pour financement.
2. Le CAR/ASP - appuyé par l'Agence spatiale européenne - a amorcé la création d'une base de données sur les programmes et projets existants reposant sur les techniques de télédétection dans la région méditerranéenne, aux niveaux local, régional et sous-régional. Cette base de données a pour but de démontrer l'utilité et le vaste champ d'application de cette technique dans le domaine de l'environnement, et de favoriser la prise en compte de ces initiatives pour que de nouvelles applications de la télédétection se développent en Méditerranée. Le document correspondant sera publié d'ici la fin 1998.

3. Le Centre s'est associé à une initiative de l'Agence spatiale européenne visant à établir un éventuel système de surveillance de la pollution par les hydrocarbures en Méditerranée. Dans ce cadre, le CAR/TDE figure parmi les utilisateurs potentiels et participe à l'évaluation des fonctionnalités du système. A cette fin, l'ASE a organisé à Frascati (Italie), du 15 au 17 juillet, une réunion à laquelle le CAR/TDE a pris part.

AUTRES ACTIVITÉS

4. Le Centre a pris part à la réunion au Caire, le 1er juin 1998, des directeurs de CAR et de l'Unité MED.
5. Il a participé à la réunion "Forum sur le milieu urbain" (Habitat, PNUE), à Moscou du 2 au 4 juin 1998, au nom du Coordonnateur du PAM, et y a fait une déclaration liminaire portant sur le contexte méditerranéen, lors de la session "Les stratégies en milieu urbain régional et leurs principaux acteurs".
6. Le CAR/TDE a également participé à la réunion d'experts sur la gestion urbaine et rurale que le CAR/PAP et le CAR/PB ont organisée à Split (Croatie) les 24 et 25 juin 1998, dans le cadre des travaux de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) sur ce thème.

c) Programmes d'aménagement côtier (PAC)

1. Lors de l'examen et de l'approbation des recommandations de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) concernant la gestion durable des zones côtières, la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes (Tunis, novembre 1997) a décidé que les Parties contractantes devraient consacrer un surcroît d'efforts et de ressources humaines et financières à la définition et la mise en oeuvre des politiques et stratégies de planification et gestion intégrée des zones côtières (GIZC).
2. Pour orienter le prochain ensemble de projets en cours d'élaboration et qui seront mis en oeuvre au titre du programme PAC/PAM et de METAP - Phase III, et conformément à la décision précitée des Parties contractantes, une initiative conjointe PAM(CAR/PAP)/METAP a été prise en vue d'examiner les projets de gestion intégrée des zones côtières que le PAM et le METAP ont menés jusqu'à ce jour en région méditerranéenne. L'évaluation avait principalement pour objet:
 - de recenser les initiatives de GIZC ayant permis de répondre avec succès aux objectifs du projet;
 - déterminer les contraintes ayant pesé sur la prise ou le développement des initiatives;
 - évaluer, au niveau régional, la contribution de chacune des initiatives et des programmes plus vastes dans lesquels elles s'inscrivent (PAM et METAP notamment);
 - tirer les premiers enseignements de ces initiatives qui peuvent avoir une portée pratique pour la région;
 - proposer des recommandations en vue de renouveler les succès à plus grande échelle;
 - proposer des recommandations au niveau politique concernant la place et l'importance de la GIZC à l'intention des Parties à la Convention de Barcelone;
 - mettre au courant des résultats de l'étude le METAP, le PAM et les commanditaires d'autres initiatives encore en suspens dans la région.

3. L'évaluation a été examinée par un atelier conjoint PAM(CAR/PAP)/METAP qui s'est tenu au Caire (Egypte) les 2 et 3 juin 1998 et auquel ont pris part plus de 30 représentants de Parties contractantes et d'autres organisations internationales et régionales compétentes. Diverses observations et suggestions pertinentes y ont été formulées. L'étude a été publiée et distribuée aux participants et aux Parties contractantes, et le CAR/PAP met actuellement une dernière main au rapport de l'atelier.
4. Sur la base des conclusions de la réunion de l'Unité MED et des directeurs de CAR, le CAR/PAP a entamé l'élaboration d'un manuel sur la mise en oeuvre de PAC. Le mandat du consultant à recruter a été établi et le contrat correspondant est en préparation. On a tout lieu de penser que ce document contribuera à une plus grande efficacité dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAC.
5. En ce qui concerne les projets PAC, les principaux développements sont récapitulés ci-dessous pour chacun d'eux:

PAC "Sfax"

1. En février 1998, le CAR/PAP a examiné la deuxième version des volumes I - IV et a demandé à l'équipe tunisienne de procéder à certaines modifications. Parallèlement, une première version du vol.I et de l'exposé technique ("Opuscules") ont fait l'objet d'un examen et d'observations. Le CAR/PAP a préparé et adressé des instructions détaillées pour l'établissement des versions finales de tous les documents. En juillet, le responsable de l'équipe tunisienne a présenté les versions finales au CAR/PAP lors d'une réunion organisée dans les locaux du Centre, à Split. Il a été demandé de procéder à quelques nouvelles modifications. A la même occasion, des propositions de suivi ont été examinées et approuvées, et les participants ont convenu de la présentation des résultats d'une réunion devant se tenir à Tunis. Les versions finales des documents ont été présentées au CAR/PAP et à l'ANPE en août, et acceptées.
2. En février, le CAR/PAP a examiné la deuxième version des cartes se rapportant à la base de données et adressé des instructions détaillées, assorties d'exemples, en vue de les améliorer, ainsi que des instructions se rapportant aux cartes à préparer pour d'autres activités PAC. Les versions améliorées de ces cartes ont fait l'objet d'une évaluation et d'observations lors d'une réunion du CAR/PAP avec le responsable de l'équipe tunisienne. A la même occasion, le projet de rapport final a été discuté, et le CAR/PAP a donné des instructions et formulé des suggestions en vue de l'améliorer, notamment au sujet des activités de suivi et de la manière d'exposer les résultats à la réunion de présentation finale. De plus, le CAR/PAP a fourni à l'ANPE, à sa demande, les logiciels ArcView 3.0 et Spatial Analyst for ArcView. Au début septembre, il est apparu que le rapport final et une série de cartes complémentaire étaient incomplets et appelaient des améliorations. Le CAR/PAP a adressé, à la mi-septembre, des observations et des suggestions détaillées au responsable de l'équipe tunisienne. Il est prévu que cette activité sera finalisée et close en octobre ou début novembre.
3. A la fin février, le CAR/PAP a reçu la deuxième version du vol. I ("Le rôle du littoral pour le développement de Sfax") avec les annexes I à IV et quelques cartes. Après examen, le CAR/PAP a adressé des instructions détaillées au responsable de l'équipe tunisienne pour leurs finalisation. A la fin mars-début avril, deux experts du PAP ont effectué une mission de 4 jours à Sfax. La version finale du vol.I a été reçue en juin, et acceptée. La deuxième version, reçue en même temps, a fait l'objet d'un examen et d'observations qui ont été adressées au

responsable de l'équipe tunisienne. La deuxième version du vol. II a été examinée et convenue lors d'une réunion avec le responsable de l'équipe tunisienne tenue à Split en juillet. Lors de cette réunion, des propositions de suivi ont été discutées et convenues, de même que la manière d'exposer les résultats lors la réunion de présentation finale à Tunis. Il est prévu que la version finale du vol. I sera examinée à la fin septembre, de manière à ce que cette activité soit finalisée et close en octobre ou au début novembre.

4. Les activités liées à l'établissement d'un inventaire des polluants industriels et à l'application des Protocoles "tellurique" et "immersions" dans la zone du PAC ont démarré dans le cadre du programme MED POL après la signature de l'accord de PAC, conjointement aux activités liées à la formulation et à la mise en oeuvre d'un programme de surveillance continue (activités 7.1 et 7.2 de l'accord de PAC).
5. Il est prévu que la conférence de présentation finale se tiendra en Tunisie dans la première quinzaine de décembre 1998 afin d'exposer aux autorités tunisiennes les résultats du projet.

PAC "Fuka-Matrouh" (Egypte)

1. Un expert du CAR/PAP s'est attelé à l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) qui devait être achevée à la fin septembre 1998. En ce qui concerne l'ECA que l'équipe nationale est en train d'établir, certaines des informations manquantes sur les établissements touristiques compris entre Matrouh et Fuka ont été communiquées en août.
2. La deuxième mission CAR/PAP sur la GIZC s'est déroulée du 26 avril au 3 mai 1998. Des contacts fructueux se sont établis avec les institutions responsables au Caire. L'équipe nationale de l'Université du Caire a, de concert avec les consultants PAP, achevé le rapport sur la GIZC qui servira de base à l'élaboration d'un projet de plan de GIZC à la fin octobre 1998.
3. La première mission du CAR/PAP sur l'évaluation environnementale stratégique (EES) a eu lieu à Alexandrie du 26 juillet au 2 août 1998. La méthodologie a été adoptée et une esquisse annotée du rapport a été établie. De plus, des tâches ont été assignés aux membres de l'équipe nationale et leurs contributions sont prévues pour la mi-septembre. Elles serviront de base à l'expert du PAP pour proposer un projet d'ECA qui sera examiné avec l'équipe nationale et les institutions compétentes.
4. Il est prévu que la conférence de présentation finale du projet aura lieu dans la première quinzaine de décembre 1998, en vue d'exposer aux autorités nationales les résultats et recommandations émanant des travaux.

PAC "Israël"

1. Les travaux du PAC sur la mise en oeuvre des activités liées au PAC se poursuivent conformément au plan de travail. Des rapports d'avancement, établis par le coordonnateur national, sont soumis régulièrement. La première version du document sur les modifications géo-dynamiques du littoral d'Israël est achevée (l'agence d'exécution étant l'IORL de Haïfa).
2. L'intervention du CAR/TDE dans le PAC israélien s'est poursuivie et a également reposé sur des contacts et des échanges permanents avec le Ministère israélien de l'environnement, afin d'assurer la meilleure mise en oeuvre possible du projet.

3. La quatrième réunion avec les experts israéliens concernant le projet s'est tenue à Palerme (23-25 avril 1998) avec la participation de tous les partenaires du PAC. A cette occasion, le rapport intérimaire, établi en concertation avec le CAR/TDE, a été distribué. Des représentants du Centre ont participé à une série de réunions et d'ateliers qui ont permis de présenter le projet (Symposium sur la télédétection opérationnelle en vue d'un développement durable, Enschede - Pays-Bas, 11-14 mai 1998; atelier sur l'observation terrestre pour les océans et les côtes, Lisbonne (Portugal, 2-3 juillet 1998).
4. Le CAR/TDE a chargé un consultant d'aider le Ministère israélien de l'environnement (Division de la planification) à effectuer l'analyse des changements et l'évaluation des tendances de l'urbanisation du littoral israélien. Le CAR/TDE a également chargé un expert en SIG et télédétection de lancer l'application du SIG à l'analyse de l'urbanisation à partir de 1986, et il a publié, en coopération avec un expert israélien du Ministère de l'environnement, un document intitulé "Etat des applications de la télédétection par satellite en Israël".
5. Le CAR/PB a poursuivi ses travaux sur les questions de l'énergie et des transports, en coopération avec deux consultants locaux israéliens.
6. Le rapport du projet "Recensement des principales sources de pollution du cours fluvial du Kishon et détermination des meilleures techniques disponibles (MTD) à cet effet", qui a été établi par l'Association des municipalités du district de Haïfa pour l'environnement dans le cadre du PAC israélien et en rapport avec la section "pollution d'origine tellurique", a été achevé et soumis au PAM (MEDPOL) en septembre 1998.

PAC "Malte"

Le rapport préliminaire sur l'état et les problèmes concrets de Malte a été achevé. Le directeur du CAR/PAP s'est rendu à Malte pour examiner les futures activités et en convenir avec les experts locaux.

PAC "Algérie"

Le CAR/PB a transmis à tous les centres du PAM l'étude préliminaire sur le PAC algérien, pour observations. Dès que toutes les observations auront été reçues, une réunion sera organisée pour présenter les résultats aux autorités algériennes et elle sera suivie de l'établissement d'un accord que l'Algérie et le PAM signeront sur le projet.

PAC "Al Hoceima" (Maroc)

Le consultant du CAR/ASP a effectué, du 4 au 9 mars 1998, une mission sur le terrain au site d'Al Hoceima.

ANNEXE I

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
	<u>1998</u>			
Review Meeting for CAMP Israel	8-9 Jan. Tel Aviv	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	Mission report by PAP/RAC
Meeting of Government-designated Experts to review and approve a GEF Project of the Implementation of the SAP	22-23 January Athens	UNEP-MEDU	F.S. Civili	UNEP(OCA)/MED WG.138/2
Meeting of MEDU and RAC Directors	3-4 February Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	UNEP(OCA)/MED WG.137/2
Technical Consultation Meeting of MAP and Task Managers of MCSD	5 February Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	UNEP(OCA)/MED WG.141/2
National Training Course on Carrying Capacity Assessment for Tourism in Mediterranean Coastal Areas	7-11 Feb. Tartous (Syria)	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	PAP-9 CCA/TC.1
National Training Course on ICAM	9-12 Feb. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic	Issued by MEDU
Fourth Meeting of MOIG	25-26 Febr. Cyprus	REMPEC (UNEP-MEDU/MOIG)	J-C Sainlos* G. Salessy*	Issued by REMPEC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Expert Meeting to Discuss Guidelines for the Preparation of National Legislation for ICAM	26-27 Feb. Nicosia	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	Issued by PAP/RAC
Subregional Training Course on Oil Spill Modelling	Jan/Feb (tentative) Egypt	REMPEC (UNEP-MEDU/IMO/EU)	D. Domovic*	to be issued by REMPEC
National Forum on Support of Remote Sensing Techniques to Planning and Decision Making Processes in Sustainable Development in Egypt	8 March Cairo	ERS/RRAC (EGYPT)	M. Raimondi*	Issued by ERS/RAC
Training Course in French on Presentation and Application of the Guidelines for Integrated Approach to Development, Management and Use of Water Resources	9-13 March Tunis	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	Issued by PAP/RAC
Workshop on Invasive Caulerpa Species in the Mediterranean	18-20 March Crete	UNEP-MEDU	G.Gabrielides*	UNEP(OCA)/MED WG.139/4
Combined Meeting of the Steering Committee and Meeting of National Operational Authorities	22-23 March Cairo	REMPEC (UNEP-MEDU/IMO/EU)	J-C Sainlos* D. Domovic	Issued by REMPEC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Meeting of the Working Group on the Conservation of Mediterranean Marine Turtles	27-28 March Tunis	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	M. Saied M. Barbieri	to be issued by SPA/RAC
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties	28 March Tunis	UNEP-MEDU (TUNISIA)	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP/BUR/ 52/4
Expert Group on Tourism Theme of MCSD	3-4 April Sophia Antipolis	BP/RAC SPAIN (UNEP/MEDU)	G. Benoit*	Issued by BP/RAC
National Workshop on Preparedness and Response to Accidental Marine Oil Pollution	20-22 April Lattakia (Syria)	REMPEC	J-C Sainlos* D. Domovic*	to be issued by REMPEC
Meeting of the Working Group of National Experts on Communications	26 April Nicosia	REMPEC (UNEP- MEDU/IMO/EU)	D. Domovic*	Issued by REMPEC
National Training Course on Maritime Communication and Reporting	27-28 April Nicosia	REMPEC (UNEP-MEDU/ IMO/EU)	D. Domovic*	to be issued by REMPEC
National Training Course on Maritime Communication and Reporting	29-30 April Cairo	REMPEC (UNEP- MEDU/IMO/EU)	D. Domovic*	to be issued by REMPEC
Workshop for Trainers of Wastewater Treatment Plant Operators	5-9 May Athens	UNEPMEDU/ WHO	G. Kamizoulis	to be issued by WHO/MEDU
Expert Group on Free Trade Theme of MCSD	18 May Geneva	UNEP-MEDU LEBANON	L. Chabason* A. Hoballah*	Issued by LEBANON

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Training Workshop on Techniques for the Assessment and Monitoring of Cetaceans Populations	21-22 May Tunis	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais	No report
Second Training/Survey Cruise on Cetaceans	23 May-4 June	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of MEDUNIT and RAC Directors	1 June Cairo	UNEP-MEDU (RACs)	L. Chabason* I. Dharat*	UNEP(OCA)/ MED WG.143/2
Workshop to Assess ICAM Activities in the Mediterranean: Experiences from METAP and MAP (1988-1996)	2-3 June Cairo	PAP/RAC UNEP-MEDU	L. Chabason* A. Hoballah* I. Trumbic* I. Dharat*	to be issued by PAP/RAC
35. CIESM Congress Workshop on ICAM	5 June Cavtat, Croatia	PAP/RAC UNEP-MEDU	L. Chabason* I. Trumbic*	to be issued by PAP/RAC
Finalization Meeting for Water Resources Study in Camp Sfax	8-12 June Split	PAP/RAC UNEP-MEDU	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Working Group on Indicators (MCSD)	9-10 June Tunisia	BP/RAC with Task Manager, FRANCE	A. Comeau* A. Hoballah*	Issued by PB/RAC
Training Session on Scientific Monitoring Programmes in Protected Areas	22-27 June Tunis	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais	to be issued by SPA/RAC
Expert Group on Urban and Rural Management of MCSD	24-25 June Split	PAP/RAC BP/RAC with task manager EGYPT	I. Trumbic G. Benoit* A. Hoballah*	Issued by PAP/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Consultation on Compliance with Maximum Permissible Levels of Contaminants in Seafood	24-26 June Larnaka (Cyprus)	UNEP-MEDU (WHO-FAO)	G.Gabrielides* G. Kamizoulis*	UNEP(OCA)/ MED WG.144/3
Consultation Meeting to review the Operational Aspects of the Mediterranean GEF Project	11-15 Sept. Athens	MEDPOL/ MEDU	F.S. Civili G. Gabrielides	to be issued by MEDU
Workshop on Sustainable Tourism/MCSD	17-19 Sept. Turkey	BP/RAC with Task Manager, SPAIN	A. Hoballah* G. Benoit* E. Coudert*	to be issued by BP/RAC
Workshop on Environmental Performance Indicators	24-26 Sept. Rabat	BP/RAC METAP	A. Comeau*	to be issued by BP/RAC
Working Group on Free Trade and Environment (MCSD)	29-30 Sept. Beyrouth	UNEP-MEDU, BP/RAC (Task Manager, LEBANON)	G. Benoit* A. Hoballah*	to be issued by BP/RAC and Task Manager
Meeting of Presentation of the Country Study on Marine and Coastal Biodiversity Conservation	September Ljubljana	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC
Expert Meeting for Preparation of Guidelines for Urban Water Resources Management in Mediterranean	September Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Expert Meeting to Discuss the First Draft of the Guidelines for Integrated Coastal Area and River Basin Management	September Split (tentative)	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic	to be issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on Industry and Sustainable Development	5-6 October Trieste	MEDPOL/CP/RAC and TASK MANAGER, ITALY(ICS/UNIDO)	A. Hoballah* F.S. Civili*	to be issued by MEDU
Working Group Meeting on MAP/NGOs Collaboration	9 October Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason A. Hoballah I. Dharat	to be issued by MEDU
Working Group on Information (MCSD)	October Monaco (immediately before the 4th MCSD)	UNEP-MEDU with Task Manager, MIO-ECSDE	L. Chabason* A. Hoballah* J. Scoulios	to be issued by MIO-ECSDE
Fourth Meeting of MCSD	20-22 October Monaco	UNEP-MEDU (MONACO)	L. Chabason* A. Hoballah*	to be issued by MEDU
Meeting of Experts on the Implementation of the Action Plan for the Conservation of Mediterranean Marine Turtles	27-29 October Arta, Greece	SPA/RAC (UNEP-MEDU, GREECE)	L. Chabason* M. Barbieri*	to be issued by SPA/RAC
Workshop on Cetaceans Stranding in the Mediterranean	28 October Arta, Greece	SPA/RAC (UNEP-MEDU, GREECE)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Meeting of Experts on the Implementation of the Action Plans for Marine Mammals (Cetaceans, Monk Seal)	29-31 October Arta, Greece	SPA/RAC (UNEP-MEDU, GREECE)	C. Rais* M. Barbieri*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of Experts on the Electroplating Industry	First half of October (tentative) Barcelona	CP/RAC UNEP-MEDU)	V. Macia* G. Kamizoulis*	to be issued by CP/RAC
National Training Course on ICAM (training)	October Morocco	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	to be issued by PAP/RAC
Joint Oil Spill Response Exercise (Cyprus, Egypt, Israel)	2-5 Nov. Cyprus	REMPEC (UNEP- MEDU/IMO/EU)	R. Patruno* D. Domovic*	to be issued by REMPEC
Meeting of National Operational Authorities	6-7 November Cyprus	REMPEC (UNEP- MEDU/IMO/EU)	R. Patruno* D. Domovic*	to be issued by REMPEC
Workshop on Environmental Performance Indicators	8-11 Nov. Cairo	BP/RAC METAP	A. Comeau*	to be issued by BP/RAC
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties	16-17 Nov. Tripoli (Libya)	UNEP-MEDU (LIBYA)	L. Chabason* I. Dharat*	to be issued by MEDU
Meeting of Experts on Mediterranean Marine Habitats	18-20 Nov. Hyeres (France)	SPA/RAC (UNEP-MEDU, FRANCE)	L. Chabason* M. Saied*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of National Experts, Amendment to the Emergency Protocol	23-24 Nov. Malta	REMPEC	D. Domovic S. Micallef	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
Session de formation sur le choix, la création et la gestion des aires protégées marines	24-29 Nov. Morocco	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of REMPEC Focal Points	25-28 Nov. Malta	REMPEC	D. Domovic S. Micallef	to be issued by REMPEC
Workshop on Environmental Performance Indicators	26-28 Nov. Split	BP/RAC METAP	A. Comeau*	to be issued by BP/RAC
Expert Meeting on Strategic Environmental Assessment	November Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic A. Baric	to be issued by PAP/RAC
Meeting on the Preparation of Guidelines for the Management of Dredged Material	30 Nov.-2 Dec. Malta	UNEP-MEDU (MALTA)	F.S. Civili*	to be issued by MEDU
Final Presentation Conference of the Fuka-Matrouh CAMP	Nov.-Dec Matrouh/ Alexandria (tentative)	UNEP-MEDU PAP/RAC	I. Chabason* I. Dharat* I. Trumbic*	to be issued by MEDU
Final Presentation Conference for Sfax CAMP Project	Nov./Dec. Sfax (tentative)	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	M. Saied* I. Trumbic* (UNEP-MEDU)	to be issued by SPA/RAC
Presentation Meeting of the Oum Toyour Reserve Project	December Syria (tentative)	SPA/RAC (UNEP-MEDU)	C. Rais*	to be issued by SPA/RAC
Meeting of the Steering Committee of MCSD	December (tentative)	UNEP-MEDU	L. Chabason A. Hoballah*	to be issued by MEDU

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
National Training Course on the Application of Environmentally Sound Approach to planning and Development of Tourism Activities Using the Guidelines for Carrying Capacity for Tourism	December Libya	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	I. Trumbic*	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Prospective Tools for Coastal Management	December in a next CAMP country	BP/RAC (UNEP-MEDU)	E. Coudert A. Bourahla	to be issued by BP/RAC

Meeting	Date, Place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets)	Responsible Officer	Report Status
	<u>1999</u>			
Subregional Training Course on Oil Spill Modeling	Jan./Feb. (tentative) Egypt	REMPEC	R. Patruno* D. Domovic* S. Micallef*	to be issued by REMPEC
National Training Course (Libya)	Jan./Feb. (tentative) Libya	REMPEC	D. Domovic*	to be issued by REMPEC
Meeting on MEDPOL Compliance and Control	16-18 Mar. Athens	UNEP-MEDU (WHO)	G. Kamizoulis F.S. Civili	to be issued by MEDU
MEDPOL/LBS Meeting	3-7 May Catania	UNEP-MEDU	F.S. Civili	to be issued by MEDU
National Training Course for Waste Water Treatment Plant Operators	2-6 April	WHO/ UNEP-MEDU	G. Kamizoulis	to be issued by WHO
Regional Training Course of Trainers for Wastewater Treatment Plant Managers	19-22 April	WHO/ UNEP-MEDU	G. Kamizoulis	to be issued by WHO
Second Meeting of Experts on Liability and Compensation	May Athens (tentative)	UNEP-MEDU	L. Chabason	to be issued by MEDU
Regional Training Course MEDIPOLE 98	spring Spain (tentative)	REMPEC	R. Patruno* D. Domovic* S. Micallef*	to be issued by REMPEC
MAP National Focal Points Meeting	6-9 Sept. Athens	UNEP-MEDU	L. Chabason I. Dharat	to be issued by MEDU
11th Ordinary Meeting of the Contracting Parties	27-30 Oct. Malta	UNEP-MEDU (MALTA)	L. Chabason* A. Hoballah* I. Dharat	to be issued by MEDU

ANNEXE II

MTF Status of Contributions as at 31 August 1998 (in United States dollars)						
COUNTRIES	Unpaid pledges as at 31 Dec. 1997	Adjustments for prior years	Pledges for 1998	Collections during 1998 for 1998 and fut. years	Collections during 1998 for prior years	Unpaid pledges for 1998 and prior years
ALBANIA	0	0	3,256	0	0	3,256
ALGERIA	(29,639)	44,200	48,844	0	0	63,405
BOSNIA HEREGOVINA	51,620	0	13,956	0	0	65,576
CROATIA	127,686	0	45,122	0	0	172,808
CYPRUS	0	0	6,513	6,513	0	0
EC	0	0	116,294	116,294	0	0
EGYPT	756	0	22,794	0	0	23,550
FRANCE	0	0	1,766,272	1,766,272	0	0
GREECE*	(222,509)	0	130,714	0	0	(91,795)
ISRAEL	0	0	68,381	68,381	0	0
ITALY	144,124	0	1,430,643	0	85,462	1,489,305
LEBANON	3,300	0	3,256	0	0	6,556
LIBYA	5,433	295,405	91,640	0	0	392,478
MALTA	(254)	0	3,256	3,002	0	0
MONACO	24	0	3,256	3,244	24	12
MOROCCO	20	0	13,025	13,025	20	0
SLOVENIA	31,589	0	31,167	0	0	62,756
SPAIN	0	0	697,299	697,299	0	0
SYRIA	11,178	0	13,025	0	0	24,203
TUNISIA	0	0	9,769	9,769	0	0
TURKEY	0	0	104,664	104,664	0	0
YUGOSLAVIA	469,976	0	0	0	0	469,976
TOTAL	593,304	339,605	4,623,146	2,788,463	85,506	2,682,086
EC VOLUNTARY CONTRIBUTION	0	0	553,753	0	0	553,753
EC CP CONTRIBUTION	0	0	114,149	44,871.00	0.00	69,278
UNEP ENV. FUND	0	0	50,000	0.00	0.00	50,000
HOST COUNTRY CONTRIBUTION	0	0	400,000	411,362	0	(11,362)
GRAND TOTAL	593,304	339,605	5,741,048	3,244,696	85,506	3,343,755

On the 20th of March 1996, the Government of Greece deposited an amount of US \$ 456,000 to the Mediterranean Trust Fund covering Greece's pledges for 1996, and advance payments for 1997, 1998 and part of 1999.

**POSITION DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION ET A SES DES PROTOCOLES
(1 septembre 1998)**

ANNEXE III

Parties contractantes	Convention de Barcelone 1/			Protocole "immersion" 2/			Protocole en cas de situation critique 3/	
	Signature	Ratification	Acceptance des amendements	Signature	Ratification	Acceptance des amendements	Signature	Ratification
Albania	-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD
Algeria	-	16.2.81/AD		-	16.3.81/AD		-	16.3.81/AD
Bosnia & Herzegovina	-	1.3.92/SUC		-	1.3.92/SUC		-	1.3.92/SUC
Croatia	-	8.10.91/SUC		-	8.10.91/SUC		-	8.10.91/SUC
Cyprus	16.2.76	19.11.79		16.2.76	19.11.79		16.2.76	19.11.79
European Community	13.9.76	16.3.78/AP		13.9.76	16.3.78/AP		13.9.76	12.8.81/AP
Egypt	16.2.76	24.8.78/AP		16.2.76	24.8.78/AP		16.2.76	24.8.78/AP
France	16.2.76	11.3.78/AP		16.2.76	11.3.78/AP		16.2.76	11.3.78/AP
Greece	16.2.76	3.1.79		11.2.77	3.1.79		16.2.76	3.1.79
Israel	16.2.76	3.3.78		16.2.76	1.3.84		16.2.76	3.3.78
Italy	16.2.76	3.2.79		16.2.76	3.2.79		16.2.76	3.2.79
Lebanon	16.2.76	8.11.77/AD		16.2.76	8.11.77/AD		16.2.76	8.11.77/AD
Libya	31.1.77	31.1.79		31.1.77	31.1.79		31.1.77	31.1.79
Malta	16.2.76	30.12.77		16.2.76	30.12.77		16.2.76	30.12.77
Monaco	16.2.76	20.9.77	11.4.97	16.2.76	20.9.77	11.4.97	16.2.76	20.9.77
Morocco	16.2.76	15.1.80		16.2.76	15.1.80		16.2.76	15.1.80
Slovenia	-	15.3.94/AD		-	15.3.94/AD		-	15.3.94/AD
Spain	16.2.76	17.12.76		16.2.76	17.12.76		16.2.76	17.12.76
Syria	-	26.12.78/AD		-	26.12.78/AD		-	26.12.78/AD
Tunisia	25.5.76	30.7.77	27.2.98	25.5.76	30.7.77	27.2.98	25.5.76	30.7.77
Turkey	16.2.76	6.4.81		16.2.76	6.4.81		16.2.76	6.4.81

Adhésion: AD

Approbation: AP

Succession: SUC

Parties contractantes	Signature	Ratification	Protocole "telurique" 4/		Protocole relative aux autres spécialement protégées 5/		Protocole relative aux ASP et à la diversité biologique 6/		Protocole "offshore" 7/		Protocole "déjects dangereux" 8/	
			Acceptance des amendements	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	
Albania	-	30.5.90/AD		-	30.5.90/AD	10.6.95	-	-	-	-	-	-
Algeria	-	2.5.83/AD		-	16.5.85/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-	-
Bosnia & Herzegovina	-	22.10.94/SUC		-	22.10.94/SUC	-	-	-	-	-	-	-
Croatia	-	12.6.92/SUC		-	12.6.92/SUC	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-	-
Cyprus	17.5.80	28.6.88		-	28.6.88/AD	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-	-
European Community	17.5.80	7.10.83/AP		30.3.83	30.6.84/AP	10.6.95	-	-	-	-	-	-
Egypt	-	18.5.83/AD		16.2.83	8.7.83	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-	-
France	17.5.80	13.7.82/AP		3.4.82	2.9.86/AP	10.6.95	-	-	-	-	-	-
Greece	17.5.80	26.1.87		3.4.82	26.1.87	10.6.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-	-
Israel	17.5.80	21.2.91		3.4.82	28.10.87	10.6.95	-	14.10.94	-	-	-	-
Italy	17.5.80	4.7.85		3.4.82	4.7.85	10.6.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-	-
Lebanon	17.5.80	27.12.94		-	27.12.94/AD	-	-	-	-	-	-	-
Libya	17.5.80	6.6.89/AP		-	6.6.89/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-	-
Malta	17.5.80	2.3.89		3.4.82	11.1.88	10.6.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-	-
Monaco	17.5.80	12.1.83	26.11.96	3.4.82	29.5.89	10.6.95	3.6.97	14.10.94	-	01.10.96	-	-
Morocco	17.5.80	9.2.87		2.4.83	22.6.90	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-	-
Slovenia	-	16.9.93/AD		-	16.9.93/AD	-	-	10.10.95	-	-	-	-
Spain	17.5.80	6.6.84		3.4.82	22.12.87	10.6.95	-	14.10.94	-	01.10.96	-	-
Syria	-	1.12.93/AD		-	11.9.92/AD	-	-	20.09.95	-	-	-	-
Tunisia	17.5.80	29.10.81	27.2.98	3.4.82	28.5.83	10.6.95	27.2.98	14.10.94	27.2.98	01.10.96	27.2.98	-
Turkey	-	21.2.83/AD		-	6.11.86/AD	10.6.95	-	-	-	01.10.96	-	-

- 1/ **Convention pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution**
Adoptée (Barcelone): 18 février 1976
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 2/ **Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs**
Adopté (Barcelone): 16 février 1978
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 3/ **Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles**
Adopté (Barcelone): 16 février 1978
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 4/ **Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique**
Adopté (Athènes): 17 mai 1980
Entrée en vigueur: 17 juin 1983
- 5/ **Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la mer Méditerranée**
Adopté (Genève): 3 avril 1982
Entrée en vigueur: 23 mars 1988
- 6/ **Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée**
Adopté (Barcelone): 10 juin 1995
Entrée en vigueur: -
- 7/ **Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du Plateau continental,**
du fond de la mer et de son sous-sol
Adopté (Madrid): 14 octobre 1994
Entrée en vigueur: -
- 8/ **Protocole relatif à la prévention de la pollution de la zone de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination**
Adopté (Izmir): 1 octobre 1996
Entrée en vigueur: -